

ASE 6473

ASE 6473 T 6

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS 1931

INDOCHINE FRANÇAISE

SECTION ECONOMIQUE

INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE

L'INDOCHINE ÉCONOMIQUE

HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
1931

ASE 6473 T

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE
PARIS 1931

INDOCHINE FRANÇAISE

SECTION ECONOMIQUE

INSPECTION GÉNÉRALE DES MINES ET DE L'INDUSTRIE

L'INDOCHINE ÉCONOMIQUE

ASE 6473 T

CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN

BIBLIOTHÈQUE

HANOI
IMPRIMERIE D'EXTRÊME-ORIENT
1931

BIBLIOTHÈQUE
ET DE DOCUMENTATION
RECHERCHES SUR L'ÉTUDE DE L'ÉCRITURE
CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE

L'INDOCHINE ÉCONOMIQUE

INTRODUCTION

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

L'Indochine française occupe la partie orientale de la péninsule dont le Siam et la Birmanie constituent les parties centrale et occidentale. Elle est comprise entre les 9° et 23° degrés de latitude nord et les 100° et 107° degrés de longitude est. Ses frontières terrestres confinent par le nord à la Chine du sud (provinces du Kouang-Toung, du Kouang-Si et du Yunnan) ; par le nord-ouest à la Birmanie ; par l'ouest au Siam. Elle est baignée au sud-ouest par les eaux du Golfe du Siam, à l'est par la Mer de Chine méridionale.

On peut traduire ses traits principaux en la comparant à un S, dont la partie centrale est formée par la Chaîne Annamitique et dont la boucle inférieure correspond au delta du Mékong et la boucle supérieure au delta du Fleuve Rouge, centres vitaux de l'activité économique.

CONSTITUTION POLITIQUE

Politiquement, l'Indochine française est constituée par l'union de cinq pays qui sont, du nord au sud : le Tonkin, puis l'Annam à l'est et le Laos à l'ouest, ensuite le Cambodge et enfin la Cochinchine. On y rattache le territoire de Kouang-Tchéou-Wan, cédé à bail à la France par la Chine en 1899 et qui est placé sous l'autorité du Gouverneur général.

La Cochinchine est une colonie, l'Annam et le Cambodge, des pays de protectorat ; le Tonkin, pays de protectorat nominal, et le Laos, partie colonie, partie protectorat, ont des régimes spéciaux.

L'installation des Français en Cochinchine remonte à 1862.

Le protectorat sur le Cambodge fut établi en 1863 à la demande du Roi Norodom, menacé par le Siam; ce dernier pays dut, en 1907, rétrocéder à la France la province cambodgienne de Battambang, où se trouvaient notamment les ruines d'Angkor.

Le protectorat sur l'Annam et le Tonkin fut imposé en 1883 au roi d'Annam TU-DUC.

Enfin le Laos, formé de provinces non unifiées et dépendant plus ou moins étroitement des souverains de l'Annam et du Cambodge, fut occupé progressivement par les Français et administré par eux à partir de 1899.

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

a) *Organisation des pays de l'Union.*

En Cochinchine, l'administration française est directe; elle a à sa tête un Gouverneur.

Auprès des rois de l'Annam, du Cambodge et de Luang-Prabang, la France est représentée par un Résident supérieur dont les arrêtés donnent force exécutoire aux décisions prises par le souverain.

L'autorité du roi de Luang-Prabang ne s'étend qu'à une partie du Haut-Laos. Le Résident supérieur qui réside en dehors du royaume de Luang-Prabang, à Vientiane, administre directement le reste du Laos.

Au Tonkin, avant l'arrivée des Français, l'autorité du roi d'Annam s'exerçait par l'intermédiaire d'un vice-roi; la vice-royauté a été supprimée en 1897 et le Résident supérieur agit depuis lors comme délégué permanent du souverain annamite.

Les chefs d'Administration locale, Gouverneur ou Résident supérieur, sont secondés par des administrateurs des Services civils, placés à la tête des provinces. En pays de protectorat, ces fonctionnaires contrôlent immédiatement les autorités indigènes et disposent de la force armée locale (garde indigène). Les chefs d'Administration locale ont, en principe, sous leur autorité, les chefs des Services techniques locaux, même si ces services, comme les Douanes et Régies, les Postes et Télégraphes, etc... sont organisés pour des fins générales.

Ils sont assistés en Cochinchine d'un Conseil colonial élu, appelé à voter le budget local, et, dans les autres pays, d'un Conseil de Protectorat ayant un rôle consultatif et une composition variable suivant les pays. Au Tonkin, en Annam et au Cambodge, a été en outre créé, par le décret du 4

novembre 1928, un Conseil des intérêts français économiques et financiers, composé de membres élus et appelé à émettre des avis, purement consultatifs, sur les mesures intéressant la vie économique et financière du pays. Ce Conseil se réunit une fois par an sur convocation du Résident supérieur en session ordinaire, et peut également être convoqué en session extraordinaire.

Les chefs d'Administration locale arrêtent, pour faire face aux dépenses des services publics, un budget local, alimenté par des impôts directs, qui doit, en principe, se suffire à lui-même, sauf à recevoir des subventions du budget général lorsque les circonstances les rendent nécessaires.

b) *Organisation du Gouvernement général.*

A la tête de l'Union Indochinoise est placé un Gouverneur général, dépositaire des pouvoirs du Président de la République, qui réside à Hanoi ou à Saigon. Il est secondé par un haut fonctionnaire portant le titre de Secrétaire général de l'Indochine et par les chefs des Services généraux, chargés seulement, en principe, de fonctions d'inspection et de contrôle.

Le Gouverneur général est assisté en outre du Grand Conseil des intérêts économiques et financiers de l'Indochine et du Conseil de Gouvernement, le premier créé, le second réorganisé par le décret du 4 novembre 1928.

Le Grand Conseil, composé d'élus des diverses assemblées locales françaises et indigènes et de quelques notabilités désignées par le chef de la Colonie en dehors des fonctionnaires en activité de service, constitue, auprès du Gouverneur général, la représentation directe des intérêts des divers pays et des différentes races groupés dans l'Union Indochinoise. Il a des attributions consultatives en toutes matières économiques et financières et délibératives en matière d'emprunt et d'impôts indirects.

En cas de non approbation d'une proposition de l'Administration soumise à ses délibérations, le Grand Conseil peut être appelé à délibérer une deuxième fois. Si, après cette seconde consultation, la délibération du Grand Conseil n'est pas approuvée par le Gouverneur général en Conseil de Gouvernement, il est statué par un Comité de conciliation composé, sous la présidence du Gouverneur général, de trois membres du Grand Conseil désignés par cette assemblée et de trois membres du Conseil de Gouvernement désignés par le Gouverneur général.

Le Grand Conseil se réunit une fois par an en session ordinaire sur la convocation du Gouverneur général et peut être en outre convoqué en session extraordinaire.

Le Conseil de Gouvernement, composé de hauts fonctionnaires, civils et militaires, français et indigènes, du député de la Cochinchine et des délégués au Conseil supérieur des Colonies de l'Annam, du Tonkin et du Cambodge, est le Conseil privé du Gouverneur général, qui est tenu à le consulter, avant de prendre sa décision, sur les catégories d'affaires, notamment d'ordre financier, désignées par le législateur colonial. Ce Conseil tient au moins une session par an pour l'établissement du budget général.

En dehors des sessions, les affaires importantes de la compétence de ces divers conseils sont soumises à des commissions permanentes prises dans leur sein.

SOL — CLIMAT — POPULATION

SOL

Résumé géographique. — Le caractère dominant de la géographie humaine de l'Indochine est un contraste particulièrement accentué entre les régions élevées, fort étendues, mais généralement boisées ou incultes et par suite faiblement peuplées, et les parties basses, deltas et autres plaines côtières d'une altitude de quelques mètres seulement, qui sont beaucoup moins vastes, mais, intensément cultivées, nourrissent les neuf dixièmes de la population totale.

Le haut pays indochinois offre un relief aux formes jeunes : chaînes de montagnes d'altitude presque toujours modérée, mais séparant des vallées profondes, où coulent des fleuves au cours torrentiel ou coupé de rapides ; épanouissements de vallées ou plateaux rares et peu étendus.

Si on laisse de côté les médiocres montagnes des Cardamomes et de Païlin qui bordent le golfe de Siam, le système orographique de l'Indochine se compose essentiellement de la Chaîne annamitique qui, allongée du sud-est vers le nord-ouest, occupe presque tout le pays compris entre le moyen Mékong et la côte de la mer de Chine, tous deux parallèles à sa direction, et du très large massif où elle vient se perdre au nord et qui, première assise des montagnes de l'Asie-Centrale, couvre tout le Haut-Laos, le nord de l'Annam et la plus grande partie du Tonkin.

Atteignant la mer au sud et à l'est par des contreforts qui morcellent l'habitat côtier des Annamites en autant de casiers de relations jadis difficiles, la chaîne principale présente, avec d'ailleurs des sommets dépassant 3.000 mètres sous la latitude de Quang-Ngai, une continuité et des hauteurs et largeurs minima assez grandes pour constituer entre les peuples établis sur les rivages de la mer de Chine et dans la vallée du Mékong, une barrière autrefois à peu près infranchissable. Mais ni cette chaîne qui offre des cols de quelques centaines de mètres d'altitude seulement, ni surtout ses contreforts n'opposent d'obstacles très sérieux à la construction de routes, « automobilables » et de chemins de fer ; et l'on trouverait sans doute

peu d'exemples aussi frappants de l'influence de la technique européenne des communications sur la géographie humaine que la transformation, déjà commencée, de l'Annam et du Bas-Laos par l'ouverture récente de la route côtière qui relie le Tonkin et la Cochinchine et de celles qui traversent la Chaîne annamitique, et par la construction en cours des chemins de fer qui les doublent. Quelques plateaux fertiles (Darlac, Pleiku, Boloven) qui prolongent la chaîne vers l'ouest sont ou seront ainsi, en outre, rendus accessibles à la colonisation européenne.

Le massif septentrional n'offre pas les mêmes facilités. Si ses points culminants — un peu plus de 3.000 mètres entre le Fleuve Rouge et la Rivière Noire — ne sont pas plus élevés, la hauteur de ses cols et de ses plateaux (Hua-Phan, Tran-Ninh) qui s'étalent à 1.200 ou 1.500 mètres au-dessus du niveau de la mer, la direction nord-ouest — sud-est des vallées qui le découpent au nord et surtout sa grande épaisseur s'opposent à l'établissement économique d'une voie de pénétration assurant aux plaines étroites de Vientiane et du Haut-Mékong un débouché vers le nord-est sur le golfe du Tonkin.

Au contraire, l'hydrographie du Haut-Tonkin est favorable à la mise en communication des provinces méridionales de la Chine avec la mer. L'un des traits frappants de l'Indochine du nord est le parallélisme, à la direction nord-ouest — sud-est, des lits de nombreux cours d'eau et, des chaînes encaissantes, qui s'observe depuis la basse Rivière Claire au nord et qui se poursuit au sud vers le Mékong. La plus importante et aussi la plus rectiligne de ces vallées, celle du Fleuve Rouge, mène droit au Yunnan, et si la rapidité du cours de ce fleuve en rend la navigation difficile en dehors de la plaine terminale, son lit ouvre à la voie ferrée l'accès de la base des hauts plateaux yunnanais.

De même, les rivières dont la réunion forme, au nord du Fleuve Rouge, le Thai-Binh, conduisent vers le nord-est, c'est-à-dire dans une direction toute différente, au pied de cols bas livrant un passage aisé dans le bassin moyen de la rivière de Canton. La route de Lang-Son, ville qui appartient déjà à ce dernier bassin, est particulièrement facile : elle est suivie par une voie ferrée donnant à l'un des plus importants districts du Kouang-Si son meilleur débouché vers la mer.

A l'opposé, le puissant Mékong, qui, à son entrée au Laos, a pourtant déjà parcouru depuis les hauts plateaux tibétains la moitié de son long cours (5.150 kilomètres) reste, en amont de Vientiane, d'une navigation difficile ; et même entre cette ville et le Cambodge, une rupture de charge est imposée aux chaloupes à vapeur, par les chutes de Khône toute l'année, et par certaines rapides d'amont durant la saison des basses eaux. Aussi les provin-

ces du Haut-Laos tendent-elles à chercher une issue vers la plaine du Ménam, fleuve de Bangkok, assez peu éloignée du Mékong et desservie par une voie ferrée. Quant au pays de Vientiane, adossé aux montagnes de l'Indochine française, il voit s'étendre devant lui l'immense plaine siamoise de la rive droite du grand fleuve, séparée du bassin du Ménam par une ride étroite qu'a franchie depuis longtemps le rail venant de Bangkok et avançant rapidement vers le moyen Mékong. En raison du coût élevé du transport sur celui-ci, seule la voie ferrée projetée pour relier à la mer de Chine le bief de Vientiane permettra de lutter avec quelque efficacité contre les effets économiques de ces circonstances naturelles défavorables.

Les régions riches rizicoles n'appellent ici, malgré leur importance, qu'une brève description.

La plus peuplée d'entre elles, qui groupe avec une densité extraordinairement élevée plus du tiers des habitants de l'Indochine, est le delta tonkinois du Fleuve Rouge et de son satellite le Thai-Binh.

La plus vaste et la plus productive, qui nourrit un autre tiers de la population et fournit la partie la plus grande, de beaucoup, des exportations de riz, est formée du delta du Mékong et de son médiocre acolyte indochinois, le Donnaï, delta qui couvre la Cochinchine presque entière, et les basses plaines du Cambodge, bordant le Mékong et les Grands lacs : à signaler ici la régulation du niveau du Bas-Mékong due à l'existence de ces réservoirs naturels, qui, par le Tonlé-Sap, courte voie d'eau à courant de sens variable les reliant au Grand fleuve, s'emplissent à la fin de la saison des hautes-eaux en limitant l'amplitude des crues de celui-ci, et ralentissent au contraire en saison sèche la baisse de ses eaux en y déversant leur trop-plein.

Enfin, près du dernier tiers de la population de l'Indochine s'égrène le long de la côte de la mer de Chine, autour de l'embouchure des fleuves qui arrosent les divers casiers du pays d'Annam, cours d'eau de faible longueur, mais néanmoins d'un volume important dans leur partie basse en raison de l'abondance des pluies sur tout ce versant de la Chaîne annamitique.

Aperçu géologique. — La structure géologique de l'Indochine offre quelques traits qui sont d'intéressants facteurs de sa géographie économique.

Avant de décrire rapidement les principaux terrains sédimentaires non métamorphiques, il faut mentionner leur substratum cristallophyllien de micaschistes et de gneiss qui affleure en de nombreux points au Tonkin et en Annam, et au contact desquels a été temporairement exploité, sur la rive gauche du Fleuve Rouge, un gisement de graphite.

Au cours de l'ère primaire, le pays a été fréquemment, sinon généralement, recouvert par des mers ou bras de mer plus ou moins profonds. De ces temps lointains datent notamment les puissants massifs calcaires, d'âge variable, dont un exemple pittoresque est donné par les îles rocheuses de la baie d'Along et qu'on utilise comme pierre à chaux ou à ciment; c'est d'autre part au contact ou dans les anfractuosités de tels calcaires que se sont formés ou déposés les calamines (minerais oxydés de zinc) et les phosphates de chaux exploités au Tonkin et aussi, pour les seconds, au Cambodge.

Après cette grande extension des mers primaires, coupée d'ailleurs de régressions, les eaux marines commencent à se retirer définitivement à l'époque triasique: la formation, d'âge au plus rhétien, des remarquables gisements de charbon, d'ordinaire anthraciteux, de l'Annam et surtout du Tonkin, qui témoigne de l'existence proche de terres couvertes de végétaux, est l'un des épisodes de cette évolution.

Avec l'époque liasique, qui marque l'aube des temps jurassiques de l'ère secondaire, se manifestent les dernières traces, d'ailleurs assez rares, des dépôts marins en Indochine. Cette exception mise à part, jurassique et crétacé marins y sont inconnus: après le lias, l'Indochine est demeurée définitivement et complètement émergée, et l'on n'y rencontre plus que des sédiments d'eau douce.

Tel est le cas des grès, rapportés à l'ère secondaire, dont les couches horizontales et épaisses, agricollement pauvres, portent la forêt clairière recouvrant la plus grande partie de la vallée du Bas-Laos et du Cambodge.

L'ère tertiaire est représentée par de petites cuvettes de formations lacustres, qui offrent parfois des gisements de lignite exploitables.

A l'ère quaternaire enfin se rapportent de puissantes formations alluvionnaires dont les plus jeunes sont aussi les plus intéressantes: ce sont les terres des deltas, ou plus généralement du bas-cours des fleuves, qui, arrosées par les copieuses pluies tropicales et, en outre, irriguées ou inondées périodiquement, produisent les abondantes moissons de riz, bases de l'économie indochinoise.

Parmi les roches cristallines, l'on citera, en raison de leur intérêt économique, les *granites*, d'âge généralement ancien, à l'auréole de certains desquels appartiennent les gisements d'*étain* du Haut-Tonkin et du Laos et dont d'autres sont sans doute les roches mères des *saphirs* recueillis par lavage d'alluvions dans le sud-est du Cambodge, — les *péridotites* plus récents du Nord-Annam dont les produits d'altération (serpentes) contiennent de la *chromite*, minéral de chrome exploitable au moins dans les résidus de leur désagrégation, — et surtout les *basaltes* de la décomposition desquels

tirent leur origine des terres *noires* et des terres *rouges*, généralement réputées pour leur fertilité; les dernières, en particulier, sont recherchées pour la plantation des arbres à caoutchouc, des caféiers, des théiers.

Sous les climats tempérés, l'action des agents météorologiques — eau chargée d'acide carbonique, oxygène de l'air — fait subir d'ordinaire aux roches cristallines basiques la décomposition kaolinique, qui produit des silicates d'alumine hydratés, élément essentiel d'argiles d'ailleurs riches en fer à un degré d'oxydation variable. Sous les tropiques grâce à quelque facteur propre aux climats chauds ou du moins plus actif, les réactions chimiques sont plus complètes: la silice tend à se séparer de l'alumine et à disparaître ainsi que d'autres éléments solubles, de sorte que le terme ultime de cette décomposition dite *latéritique* serait une association d'alumine et d'oxyde ferrique hydratés, à l'état colloïdal.

Les oxydes ainsi séparés se réagglomèrent parfois en une *cuirasse latéritique*, dont un exemple, riche en silice, est fourni en Indochine par le *bienhoa*, pierre qu'on rencontre en abondance près de la localité cochinchinoise de ce nom et qui est fréquente dans certaines alluvions anciennes rendues par elle impropres à la culture. Mais, au voisinage même des basaltes, l'association des deux types de décomposition donne une terre douée, quand les circonstances sont favorables, de qualités physiques et chimiques remarquables: sa pauvreté en argile la laisse meuble et poreuse; néanmoins, grâce à la présence de ce peu d'argile et des oxydes hydratés également colloïdaux, elle retient l'humidité; enfin, elle contient, lorsqu'elle n'a pas été trop délavée par les pluies à la suite d'un déboisement ou épuisée par la culture, des éléments minéraux assimilables, provenant de la roche éruptive mère, qui sont de première importance (acide phosphorique, potasse).

Ces basaltes et les terres rouges qui en dépendent sont particulièrement abondants dans le sud-est de l'Indochine (est de la Cochinchine, plateaux de Djiring, du Darlac, de Pleiku, du Boloven), mais ils se rencontrent jusque dans les provinces les plus septentrionales de l'Annam. On rapporte à l'époque quaternaire les éruptions d'où ils proviennent: au reste, si les appareils volcaniques encore aisément reconnaissables sur le sol propre de l'Indochine sont éteints, l'éruption sous-marine qui, en 1923, a fait apparaître temporairement un îlot de cendres dans le prolongement même de l'arc des coulées basaltiques, à une centaine de kilomètres de la côte du Sud-Annam est venue attester l'existence encore toute proche de foyers d'activité volcanique.

La tectonique de l'Indochine, c'est-à-dire l'ensemble des rapports de position entre ces divers terrains et roches engendrés par les mouvements de

l'écorce terrestre, est fort compliquée et on n'en esquissera ici que quelques traits généraux, d'intérêt économique ou géographique.

Les formations anciennes, jusqu'au lias, ont été plissées dans toute l'Indochine et même, parfois au Tonkin et dans le Haut-Laos, décollées et charriées les unes au-dessus des autres dans un ordre contraire à leur succession chronologique. La mise au jour, par ces accidents, des terrains anciens dans le nord de la péninsule et la fréquence des fractures qui les intéressent conditionnent heureusement l'abondance des gisements métallifères; d'autre part, l'intensité des phénomènes de plissement qui affectent les gisements de charbon triaso-rhétien, dans les zones les plus troublées n'est pas sans compliquer l'exploitation, notamment, des veines de charbon mi-gras et gras, formées quelquefois en chapelet et souvent redressées jusqu'à la verticale.

L'on relève, dans les directions des plissements et des charriages, deux orientations dominantes à s'en tenir aux traces manifestes aux yeux mêmes du géographe. Certes, quelques rides anticlinales ou vallées synclinales mises à part, le relief actuel n'est pas l'expression directe des déformations de jadis; mais toute érosion nouvelle, s'exerçant sur la tranche même arasée et aplanie de couches redressées, entame surtout celles d'entre elles qui sont les moins résistantes, ainsi que les zones de contact anormal, et révèle, par cette sculpture, la direction même des plis.

L'une de ces deux orientations principales, qu'on attribue à des mouvements de la fin de la période triasique, est celle des deux arcs sud-ouest, nord-est du Mékong (bief frontière de la Birmanie, bief aval de Luang-Prabang), de l'arc parallèle de son affluent le Nam-Hou et du cours supérieur de certaines rivières du Tonkin.

L'autre direction, perpendiculaire à la précédente, est celle qui est bien marquée par la vallée sud-est nord-ouest du Fleuve Rouge où le plissement a été particulièrement énergique, et qu'on observe depuis la vallée de Cao-Bang au nord, jusqu'au bief du Mékong à l'amont de Thakhek, au sud: des plissements intenses ainsi dirigés ont eu lieu au cours de l'ère primaire, puis après le dépôt des bassins houillers.

Depuis le début du secondaire, l'Indochine émergée n'a plus connu, en général, de plissements, réserve faite pour ceux, de faible amplitude et toujours de la direction du Fleuve Rouge, dont témoignent les petits bassins lignitifères.

En revanche, les déplacements verticaux de l'écorce, générateurs probables des transgressions et régressions marines antérieures, n'ont point cessé. Leur continuation, jusqu'à une époque toute récente et peut-être même jusqu'aux temps actuels, est nécessaire pour expliquer en particulier la jeu-

nesse du relief des montagnes indochinoises, contrastant avec l'âge ancien de terrains qui, s'ils n'avaient été surélevés par des mouvements bien postérieurs à leur formation, eussent été depuis longtemps arasés au niveau de la mer par l'érosion.

CLIMAT

L'Indochine française comprise entre le huitième degré de latitude nord et le tropique du Cancer a un climat *tropical*, caractérisé par l'élévation de la température (1) (moyenne annuelle d'environ 26 degrés) qui varie très peu ou relativement peu de l'été à l'hiver et par l'abondance des pluies (hauteur annuelle de l'ordre de deux mètres) qui sont concentrées dans la saison où le vent souffle de la mer et rares dans la saison dite sèche où il souffle de terre.

La température moyenne varie assez peu dans la zone intertropicale : par contre le contraste des saisons froide et chaude s'accroît rapidement quand on s'éloigne de la région équatoriale.

Observations de la période 1907-1929.

VILLES	LATITUDE	TEMPÉRATURE moyenne	TEMPÉRATURE maximum	TEMPÉRATURE minimum
Saigon	10° 47	27,6	40,0	17,7
Phnom-Penh	11° 35	27,4	40,5	15,0
Hué	16° 26	25,1	39,5	10,5
Hanoi	21° 2	23,9	42,8	5,6
Paris	48° 49	10,4	38,4	— 15,4

Durant l'hiver boréal, le vent souffle du continent asiatique vers la zone équatoriale plus chaude : c'est la *mousson du nord-est* dont l'infléchissement sur le méridien est dû à l'action déviante de la rotation terrestre. Abondant normalement la côte du Centre-Annam, elle l'arrose de pluies abon-

(1) Les maxima de température relevés en Indochine paraîtront assez peu supérieurs à ceux qu'on note dans certains pays tempérés, à Paris, par exemple. Mais il ne faut pas oublier que, pour apprécier les effets physiologiques d'un climat, il est nécessaire de tenir compte de la persistance des fortes chaleurs et, également, d'autres facteurs, principalement l'humidité relative, dont l'accroissement, entravant l'évaporation respiratoire et cutanée par laquelle le corps tend à se refroidir, équivaut à une élévation de température.

dantes entre novembre et janvier. La mousson naturellement sèche au Tonkin où elle souffle de terre, l'est également dans le bassin du Mékong (Laos, Cambodge et Cochinchine), qu'elle n'atteint qu'affaiblie et débarrassée de son humidité par les précipitations qui ont eu lieu sur le versant oriental de la Chaîne annamitique.

Pendant l'été boréal, une dépression se forme sur les plateaux de l'Asie centrale soumis à un échauffement spécialement prononcé. Les vents provoqués tendent, en raison du mouvement de rotation de la terre à s'enrouler autour du centre de la dépression en spirale, dans le sens inverse de celui des aiguilles d'une montre : cette *mousson d'été*, qui souffle du sud-ouest dans l'Océan Indien et le Golfe du Siam s'infléchit vers le sud-est dans les mers de Chine.

Venant de la mer, elle provoque, de mai à octobre, des pluies abondantes dans tout le bassin du Mékong et dans l'extrême sud de l'Annam. De même, soufflant du sud-est dans le golfe du Tonkin, elle détermine en ce dernier pays une saison des pluies à peu près de même durée. En Annam, où la direction de la mousson s'écarte peu de celle de la côte son action est moins régulière ; la saison des pluies d'été y est plus tardive, ne débutant franchement que vers le mois de septembre et se relie à celle des pluies d'hiver souvent plus violentes.

Hauteur de pluie mesurable en mm.

(Année moyenne de la période 1907-1929).

MOIS	SAIGON	PHNOM-PENH	HUÉ	HANOI
Janvier	17	6	173	24
Février	3	10	78	36
Mars	16	44	105	47
Avril	41	81	52	90
Mai	212	129	110	218
Juin	339	155	80	268
Juillet	309	180	82	321
Août	284	167	116	355
Septembre	345	223	357	269
Octobre	280	261	649	105
Novembre	113	131	729	48
Décembre	62	45	372	28
Année	2.022	1.432	2.903	1.809

POPULATION

Aucun recensement véritable n'ayant jamais été effectué en Indochine, on ne possède sur la population indochinoise que des données assez grossières. Le nombre global des habitants est évalué à vingt millions environ, ce qui, pour une étendue de 740.000 kilomètres carrés, correspond à une densité de vingt-huit habitants par kilomètre carré.

Superficie et population évaluée en 1926 des divers pays de l'Indochine.

PAYS	SUPERFICIE (1.000 km ²)	NOMBRE d'habitants (milliers)	HABITANTS par km ²
Annam	148	5.600	38
Cambodge	181	2.500	14
Cochinchine	65	4.100	70
Laos	231	850	4
Tonkin	115	7.400	64
Indochine entière	740	20.500	28

Dans un même pays, la densité de la population varie beaucoup suivant les provinces; au Tonkin par exemple, elle passe de moins de dix habitants au kilomètre carré dans certains territoires montagneux de la frontière chinoise à plus de trois cents dans les provinces du delta.

L'Indochine présente une grande diversité ethnographique. Trois peuples principaux, d'homogénéité d'ailleurs inégale, l'habitent: l'Annamite, le Cambodgien et le Laotien. Mais sans parler des étrangers d'immigration récente, on y rencontre aussi de nombreuses peuplades secondaires différant des précédentes et entre elles par l'aspect, la langue et les mœurs. Le tableau suivant fournit un ordre de grandeur de l'importance des divers groupes ethniques:

Population de l'Indochine suivant le groupe ethnique en 1926.

GROUPE ETHNIQUE	EFFECTIF (milliers)	PROPORTION pour mille
Européens	35	2
Sujets ou protégés français :		
Annamites	15.000	731
Muong	200	10
Thai { Laotiens	500	24
Autres	700	33
Man	100	5
Meo	100	5
Indonésiens	800	39
Cambodgiens	2.400	116
Autres	300	15
Sujets étrangers :		
Chinois	400	20
Indiens	10	—
 Total	 20.500	 1.000

Parmi les Européens, sont compris les Français originaires des vieilles colonies, les métis d'Européens, les Japonais, les Philippins et d'une manière générale, toutes les personnes de statut européen.

La population européenne active était en 1929 de 20.000 personnes environ, dont 8.000 militaires et 5.000 fonctionnaires civils.

AGRICULTURE, ELEVAGE, FORETS, PECHERIES. INDUSTRIE

AGRICULTURE

L'Indochine est un pays essentiellement agricole.

Produits alimentaires. — Sa principale culture demeurée presque entièrement aux mains des indigènes est celle du riz, aliment fondamental de la population, et, en outre, la plus importante des marchandises d'exportation.

Les semis de riz en terre sèche ne servent qu'à la nourriture des populations clairsemées de la montagne.

Mais toutes les plaines irrigables, où se concentre la population, sont occupées par des rizières du type habituel, champs inondés où sont repiqués les jeunes plants. Au Tonkin et en Annam, où la saison sèche est relativement peu sévère, beaucoup de rizières portent chaque année deux moissons, chacune d'ailleurs assez pauvre; en raison de la densité extrêmement élevée de la population, surtout dans certaines provinces du delta du Fleuve Rouge, peu de grain reste disponible pour la vente au dehors. Dans les pays de l'ouest et du sud, où le régime régulier des moussons fait alterner une saison d'été humide et une saison d'hiver sèche en opposition bien tranchée, il n'est fait annuellement qu'une récolte, en hiver, dont la richesse dépend de l'abondance des pluies au cours de l'été précédent, mais est toujours assez grande, dans le delta du Mékong, pour fournir un fort contingent à l'exportation: on sait que les trois pays — Birmanie, Siam, Indochine française — qui possèdent les plaines basses des grands fleuves de la presqu'île indochinoise sont les grands exportateurs de riz du monde.

Parmi les autres céréales, seul le maïs, qui est cultivé dans toute l'Indochine donne lieu à une production importante et à une exportation notable presque entièrement dirigée vers la France.

D'autres plantes, dont les graines (*haricots* et *doliques...*), les tubercules (*patates...*) ou les racines (*manioc...*) jouent un rôle important dans l'ali-

mentation des indigènes sont cultivées par ceux-ci en terrains non irrigables ou sur les rizières asséchées entre deux récoltes de céréales.

La *canne à sucre* est cultivée sporadiquement par les indigènes dans les plaines des divers pays de l'Union. La cassonade obtenue par les procédés traditionnels de fabrication familiale donne lieu à une exportation notable du Centre-Annam vers la Chine.

Des entreprises européennes ont été récemment fondées en Cochinchine et au Cambodge, en vue de l'aménagement et de l'exploitation de grandes plantations de variétés sélectionnées de canne à sucre et de leur traitement pour sucre blanc dans des usines pourvues d'un équipement moderne.

Le *théier*, qui croît à l'état sauvage dans certaines régions montagneuses, est connu depuis longtemps des indigènes, qui le cultivent en Annam et au Tonkin et en préparent les feuilles par des procédés primitifs.

De nouvelles plantations, créées par l'initiative et les capitaux français dans les terres rouges des plateaux d'Annam et dotées d'usines bien équipées, commencent à envoyer en Europe un thé noir de première qualité.

Le *caféier* (*Coffea arabica*) a été introduit par les planteurs français dans la Moyenne Région du Tonkin, qui comprend les terres, d'altitude encore médiocre, bordant le delta du Fleuve Rouge. D'autres plantations, d'une assez grande étendue, viennent d'être établies dans les terres rouges du Nord-Annam et du Sud-Annam. Le café, produit de l'espèce particulièrement prisée nommée Moka, alimente la consommation locale, qui se développe même parmi les indigènes, et est en partie exporté en France (Le Havre).

Le *poivrier*, cultivé par des Chinois dans une aire assez étroitement limitée au rivage du golfe de Siam, sur les confins de la Cochinchine et du Cambodge (province de Kampot et de Ha-Tiên) est un produit d'exportation assez important, qui fournit la majeure partie de la consommation française.

Produits aromatiques, médicinaux, etc... — Les feuilles de *bétel* et la *noix d'arec*, fruit d'un palmier très répandu, qui associées à de la chaux, composent un masticatoire d'usage universel en Indochine, et, jusqu'ici encore, le *tabac* sont entièrement utilisés par la consommation locale.

Sont, en revanche, surtout destinés à l'exportation l'*anis étoilé*, fruits desséchés qui sont fournis par un arbuste, cultivé dans les environs de Lang-Son et qui sont expédiés en France aux fins de distillation pour essence (essence de *badiane*) ainsi que les cardamomes, fruits desséchés d'arbres du genre *Amomum*, et la *cannelle* ou écorce de cannellier, qui sont fort prisés des Chinois pour leur parfum et surtout comme toniques; *Amomum*

et *cannellier* croissent à l'état sauvage et sont exploités dans la forêt, le premier surtout dans le massif du sud-ouest du Cambodge, le second dans les montagnes d'Annam, mais il sont également cultivés par les populations voisines.

Produits oléagineux. — La plus importante des plantes oléagineuses est le *cocotier* qui, cultivé principalement par les indigènes dans le Sud-Annam et en Cochinchine, livre à l'exportation une quantité notable de *coprah* (amande desséchée de la noix).

Puis viennent le *ricin* (Cochinchine, Tonkin), dont on expédie soit les graines, soit l'huile résultant de leur broyage, et, les *arachides* et le *sésame*, exportés surtout à l'état de graines.

Produits textiles. — La *sériciculture* est une petite industrie familiale pratiquée dans toute l'Indochine où le mûrier fournit des feuilles toute l'année, et où les vers-à-soie fournissent plusieurs pontes.

Le *cotonnier* n'est surtout cultivé que par les indigènes, principalement au Cambodge, sur les berges inondées du Mékong, qui fournissent une fibre estimée, en partie exportée. La filature et le tissage locaux fournissent une fraction notable des cotonnades absorbées par l'Indochine.

Le *kapok* est le duvet garnissant les capsules du kapokier ou faux-cotonnier du Cambodge, arbre cultivé surtout par les indigènes de ce dernier pays; il est utilisé sur place et donne lieu aussi à quelque exportation.

Produits industriels. — Le plus important est le *caoutchouc*, entièrement exporté. L'introduction de l'hévéa, ou arbre à caoutchouc, dans le sud de l'Indochine, est due à l'initiative française; et aujourd'hui encore, au contraire de ce qui se passe en Malaisie et aux Indes néerlandaises, il n'est que peu d'indigènes qui se soient intéressés à sa culture. Les plantations en cours ou récemment créées, dans l'est de la Cochinchine et au Cambodge, tripletront ou quadrupleront la surface maintenant en rapport et pourraient fournir la majeure partie de la gomme actuellement consommée par la France.

Une petite industrie indigène fort intéressante, développée au Tonkin, et accessoirement au Cambodge, est celle de la *laque*, vernis épais, d'une grande résistance mécanique et chimique et susceptible d'un beau poli, qui est utilisé pour revêtir, par une technique assez compliquée, des objets en bois, d'usage courant ou d'art. On prépare la laque à l'aide du latex de certaines espèces d'arbres, dont la plus importante est cultivée dans la moyenne région du Tonkin. La partie de cette matière première non consommée sur place est exportée principalement sur le Japon et Hongkong.

On ne confondra pas avec elle le *stick-lac* (laque en bâtons) ou gomme laque brute, qui est le produit aggloméré autour des rameaux de certains arbres, de la sécrétion d'insectes diptères vivant en colonies. L'aire de production du *stick-lac* est limitée, dans le monde, à une zone comprenant les provinces du centre et du nord de l'Inde britannique et les montagnes de la presqu'île indochinoise. On le récolte parfois en forêt, au Laos, mais on l'obtient surtout, dans ce dernier pays et dans le Haut-Tonkin, par la culture des arbres porte-insectes; des indigènes de Phu-Tho (Tonkin) ont appris, d'ouvriers hindous amenés par un Français, les tours de main permettant de transformer par broyage, lavage et fusion, le *stick-lac* en gomme laque marchande (*button-lac* ou macarons noirs, et *shell-lac* ou minces lamelles blondes). La gomme laque est un isolant électrique de premier ordre, la manière de choix pour la fabrication des disques de phonographes, etc...

Statistiques agricoles. — Le montant de la production indigène est fort mal connu. Les statistiques agricoles sont basées sur la déclaration, non contrôlée, des autorités indigènes locales; elles comportent des erreurs trop fortes pour que leurs variations apparentes d'une année à l'autre recouvrent quelque réalité. Cependant le tableau suivant fait connaître l'ordre de grandeur de la production rizicole, par pays, pour une année moyenne de la période actuelle; il doit être bien entendu qu'on ne doit attribuer aux chiffres figurant à ce tableau que la valeur d'une très grossière approximation.

Estimation approximative de la superficie cultivée, de la production en riz et du rendement.

(Année moyenne 1925-1929).

PAYS	SUPERFICIE des rizières	PRODUCTION en riz	RENDEMENT à l'hectare	PRODUCTION par tête d'habitant
	1.000 Ha	1.000 Qx	Quintaux	
Annam	970	10.000	9	2
Cambodge	650	8.000	11	4
Cochinchine	2.300	28.000	12	7
Laos	250	2.500	10	3
Tonkin	1.250	17.000	13	2
Ensemble de l'Indochine	5.500	65.000	12	3

Quant aux produits dont l'exportation est le principal débouché, et c'est le cas de la plupart de ceux des entreprises européennes, le volume de leur production est pratiquement mesuré par celui des sorties d'Indochine.

Principaux produits de l'agriculture exportés d'Indochine.

PRODUITS	1913	1923	1925	1927	1929
	Milliers de tonnes				
Riz et dérivés — équivalent en paddy (riz non décortiqué).	1.705,0	1.789,0	2.026,0	2.280,0	1.989,0
Maïs	133,0	39,0	57,0	58,0	141,0
Poivre	4,2	3,9	3,8	4,2	3,8
Cardamomes	0,3	0,9	0,7	0,4	0,4
Café vert	0,2	0,6	0,4	0,4	0,3
Thé	0,4	0,9	1,0	0,8	1,0
Arachides	0,6	0,7	2,4	0,5	0,6
Haricots et doliques	1,9	2,4	1,3	1,5	3,5
Cannelle	0,3	0,5	0,6	0,7	0,6
Sucre (cassonnade)	3,9	12,7	2,9	5,2	1,6
Caoutchouc brut	0,2	5,7	8,0	9,6	10,3
Coprah	5,6	12,5	8,9	9,7	12,5
Coton { non égrené	5,5	1,4	1,3	1,5	0,6
égrené	3,4	2,0	1,4	2,1	0,8
Kapok	0,1	0,6	0,6	0,5	0,8
Sésames (graines)	1,2	0,9	1,3	1,8	0,9
Ricin (graines)	—	0,1	1,9	1,1	0,3
Huile de ricin	0,6	0,5	0,5	1,1	0,7
Laque	0,1	0,7	0,8	0,9	1,1
Sticklac ou gomme laque brute	0,7	1,2	1,3	1,0	1,3
Gomme laque préparée	—	—	0,1	0,1	0,1

Hydraulique agricole. — En Indochine, pays dont la culture essentielle est celle du riz, la question de l'irrigation est de première importance.

Les travaux d'hydraulique agricole entrepris en Indochine peuvent se classer en trois catégories suivant qu'ils ont pour objet :

- 1° D'irriguer les terres hautes trop sèches ;
- 2° De drainer et d'assécher les terres basses inondées ;
- 3° De protéger au moyen de digues les régions menacées par les crues du Fleuve Rouge au Tonkin.

Le tableau suivant fait apparaître l'importance des travaux exécutés en Cochinchine et au Tonkin :

ANNÉES	DRAGAGES DE COCHINCHINE :	RENFORCEMENT DES DIGUES du Fleuve Rouge :
	Cubage dragué chaque année	Cubage exécuté chaque année
1.000 mètres cubes.		
1920	7.100	2.000
1921	5.600	1.800
1922	8.300	900
1923	8.900	800
1924	9.300	1.300
1925	8.200	2.800
1926	2.500	1.700
1927	6.800	8.900
1928	7.600	5.800
1929	8.000	6.000

ELEVAGE

L'Indochine n'est pas un pays de grand élevage. Elle suffit, cependant, à ses besoins et fait même quelques exportations sur les pays voisins.

Les animaux domestiques les plus nombreux sont les volailles, les porcs, les bœufs, de boucherie ou de trait (au Cambodge et au Laos surtout), les buffles, utilisés au labourage et hersage des rizières, qui sont abondants dans toute l'Indochine, les chevaux de selle ou de bât, de petite taille, qui sont produits surtout dans le Haut-Tonkin, au Cambodge et dans le Sud-Annam, et enfin les éléphants, encore utilisés comme porteurs au Cambodge, au Laos et surtout chez certaines tribus indonésiennes de la Cordillère annamitique.

On exporte des volailles et des porcs de Cochinchine sur Singapour, des volailles et quelques buffles du Tonkin sur Hongkong. Les bœufs ont donné lieu à des sorties assez importantes du Cambodge sur les îles Philippines et sur Singapour. Il faut mentionner enfin, à titre de curiosité, les éléphants qui, très abondants à l'état sauvage dans les forêts de la Cordillère annamitique, sont capturés et domestiqués par certaines tribus Pnong et exportés en nombre appréciable vers le Siam et la Birmanie où ils sont utilisés notamment à l'exploitation des forêts de teck.

FORÊTS

L'Indochine possède de vastes forêts couvrant la plupart des régions montagneuses, à l'exception des territoires limitrophes de la Chine, et une grande partie des plaines non irrigables du Cambodge et du Laos.

On estime qu'un tiers environ de la surface boisée est constitué par des peuplements intacts et inexplorés.

Un second tiers est en voie de disparition ou d'appauvrissement grave, que la déforestation soit due à la destruction au moins périodique, sinon définitive, des arbres, en vue de la culture du riz par ray, ou à leur abatage, en dehors de tout contrôle, pour d'autres fins économiques.

Le dernier tiers seul est soumis à une exploitation contrôlée. Mais cette exploitation qui produit environ 90 % du revenu tiré par la Colonie de son domaine forestier, est en fait insuffisamment surveillée.

Produits forestiers. — L'un des caractères de la forêt est l'extrême variété des essences. On compte en Indochine plus de 800 espèces botaniques arborescentes.

Le plus abondant des bois d'œuvre est le *dâu*, nom commercial d'un bois de construction de deuxième ordre, mi-dur et mi-lourd, fourni par diverses espèces du genre *dipterocarpus*, à croissance assez rapide, et utilisé pour la charpente couverte, la batellerie de rivière, la menuiserie commune.

Le *teck* croît lentement sauf en son jeune âge, dans les forêts du Haut-Mékong, surtout sur la rive siamoise. Ses billes sont évacuées par flottage à travers les rapides du grand fleuve jusqu'au delta; mises à l'eau isolément, elles sont assemblées en radeaux au-dessous des chutes de Khône. C'est un très bon bois, résistant bien aux insectes, que son grain fin, sa faible rétractibilité et son excellente tenue à l'humidité font particulièrement apprécier pour la construction des navires.

Le *lim* est le principal des bois de fer des Annamites: très lourd (densité 0,98) et extrêmement dur — il repousse le clou, — imputrescible, résistant indéfiniment aux insectes, il constitue l'essence de choix pour la charpente, les traverses de chemins de fer, la menuiserie, la grosse ébénisterie.

Les forêts indochinoises offrent, en outre, de nombreux bois d'ébénisterie fine (*go*, *trac*, loupes d'espèces diverses).

La production de bois des forêts indochinoises est presque entièrement absorbée par la consommation locale. La seule exportation importante est celle du *teck* provenant en majeure partie du territoire siamois, et expédié par le port de Saigon sur l'étranger, et, accessoirement, sur la France.

Signalons enfin, après les arbres proprement dits, deux végétaux dont sont utilisés également les tiges ligneuses.

Les *bambous* se rencontrent dans les plaines habitées en haies de village, mais sont surtout abondants dans la montagne où ils forment des peuplements homogènes et denses dont les plus aisément accessibles sont exploités par flottage. Le bambou joue un rôle essentiel dans la vie des indigènes ; élément principal de la construction des cases des paysans, il sert en outre à la confection de nombreux objets usuels. L'industrie européenne en fait, au Tonkin, de la pâte à papier. Une petite quantité de bambous indochinois est exportée, surtout vers la France.

Le *rotin*, liane de la famille des palmiers, remarquable par la ténacité de ses tiges, est abondant dans les forêts indochinoises. Fort utilisé par la petite industrie indigène (amarres, vannerie, meubles légers) il est exporté en quantités notables sur Hongkong.

Le *charbon de bois* est produit en grande abondance et exporté en partie sur la Chine.

Ce dernier pays achète également des *oléorésines*, livrées notamment par des arbres de la famille des Diptérocarpées.

L'incision de l'écorce du « *Styrax tonkinense* » essence appelée *Bo-dé* pratiquée sur les individus vivant à assez grande altitude dans le nord de l'Indochine, fournit le *benjoin*, résine utilisée en parfumerie et en pharmacie et exportée en France.

Le *cu-nâu*, matière universellement utilisée par les paysans annamites du nord pour teindre leurs vêtements en brun rouge, est constitué par les tubercules ligneux d'une liane, du genre *Dioscorea*, qu'on rencontre dans les forêts du Tonkin et du Nord-Annam. On en exporte en Chine.

PÊCHE

La pêche est une industrie indigène fort active qui fournit aux habitants de l'Indochine une partie importante de leur nourriture.

Les rizières submergées et toutes les nappes d'eau stagnantes abondent en poissons et crustacés consommables. Le long des fleuves, des villages entiers, dont certains formés de cases flottantes, ne vivent que du produit des eaux.

La pêche en eau douce se pratique en grand au Cambodge, surtout dans le Grand-Lac. Rempli durant la saison des pluies par l'afflux des eaux du Mékong, il couvre alors 10.000 km², inondant des forêts où le poisson trouve des conditions exceptionnellement favorables à sa reproduction. Lorsqu'il se vide en saison sèche, son niveau baisse de huit mètres

environ et sa surface ne compte plus que 3.000 km², de faible profondeur ; le Grand-Lac est alors l'un des champs de pêche les plus productifs du monde et attire des dizaines de milliers d'indigènes. Il livre ainsi chaque année une centaine de milliers de tonnes de poissons, qui sont conservés surtout par dessiccation au soleil.

La pêche en mer se pratique sur toutes les côtes de l'Indochine, d'un développement de 2.500 km. et notamment dans le Golfe de Siam. Les explorations de l'Institut Océanographique ont montré la possibilité d'un chalutage à vapeur fructueux, au large des embouchures du Mékong, lorsque l'arrivée à la mer des poissons provenant du Grand-Lac en décrue provoque la concentration d'espèces carnivores.

La pêche maritime fournit un sous-produit digne de mention, le *nuoc-mam*, condiment liquide qui est obtenu par la fermentation en saumure de certaines espèces de poissons et dont les Annamites font une grosse consommation.

Les produits de la pêche donnent lieu, sous leurs diverses formes, à une exportation considérable à destination de Singapour (poissons secs), de Hongkong (crevettes sèches) et de la France (graisses de poisson d'utilisation industrielle).

INDUSTRIE

L'activité industrielle de l'Indochine est principalement consacrée à l'extraction des produits minéraux.

Industrie minière. — La plus importante des richesses du sous-sol indochinois est la *houille*. Le principal bassin est celui de la Baie d'Along (Tonkin) qui produit des anthracites consommés sur place ou exportés en Chine, au Japon et, accessoirement, en France et même au Canada.

L'exploitation de ce gisement rencontre des conditions favorables : la situation et l'épaisseur des couches permettent l'extraction d'un tonnage important à ciel ouvert ; grâce à la densité de la population du delta tonkinois la main-d'œuvre est abondante ; les centres d'extraction, enfin, se trouvent à proximité de ports en eau profonde, naturels ou aménagés : Port-Wallut (Kébao), Cam-Pha, Hon-Gay, Port-Redon (Dông-Triêu). Grâce à d'importants travaux et au développement de l'outillage mécanique, l'extraction des principales sociétés productrices d'anthracite a été fortement accrue au cours des dernières années.

Les mines produisant du charbon gras ou demi-gras (principalement Phan-Mé et Ninh-Binh au Tonkin) sont moins importantes et n'alimentent que la consommation locale. Un excellent lignite est également extrait, notamment à Tuyên-Quang.

Production de houille en Indochine.

ANNÉES	ANTHRACITE	CHARBON GRAS ou demi-gras	LIGNITE
Milliers de tonnes			
1913	501	8	—
1923	1.002	50	5
1924	1.170	60	4
1925	1.309	48	6
1926	1.246	38	5
1927	1.440	39	7
1928	1.918	34	15
1929	1.903	39	30
1930	1.878	48	29

La plupart des mines de zinc sont concentrées au Tonkin sur la rive gauche du Fleuve Rouge dans la région de Tuyên-Quang, Thai-Nguyên et Bac-Kan; les plus importantes sont celles de Cho-Diên et de Trang-Da. Le principal minéral extrait est la calamine (carbonate ou silicate de zinc); la teneur moyenne en métal des produits marchands est de 40 % environ. Depuis 1925, l'usine de Quang-Yên transforme une partie de plus en plus importante des minerais produits en métal, exporté presque uniquement au Japon.

Production de zinc en Indochine.

ANNÉES	MINERAIS extraits	ZINC contenu dans les minerais	ZINC métal produit
Milliers de tonnes			
1913	33,4	15,4	—
1923	30,5	13,0	—
1924	42,6	16,8	0,1
1925	53,0	20,8	1,2
1926	61,5	25,2	1,9
1927	55,2	22,3	1,2
1928	52,2	21,5	2,9
1929	47,5	18,8	3,8
1930	38,1	15,9	3,9

Les flancs du massif granitique du Pia-Ouac (Haut-Tonkin) recèlent des filons contenant des minerais d'étain et tungstène : cassitérite (bioxyde d'étain) et wolfram (tungstate de fer et de manganèse). On exploite surtout les éboulis ou alluvions nés de leur désagrégation ; la cassitérite qui en est extraite, d'une teneur voisine de 70 % après préparation, est transformée en majeure partie sur place en un métal dont la meilleure qualité titre 999 0/00.

Au Laos, dans la vallée de la Nam-Patène, existe un autre gisement d'étain dont l'exploitation est plus récente ; le minerai extrait est une limonite stannifère, dont les concentrés contiennent environ 50 % d'étain.

Production d'étain et tungstène en Indochine.

ANNÉES	MINÉRAIS extraits	CONTENU DES MINÉRAIS		ÉTAIN métal produit
		Etain	Anhydride tungstique	
Tonnes				
1913	197	44	92	—
1923	677	365	77	307
1924	852	472	87	307
1925	1.068	591	109	327
1926	1.070	603	99	332
1927	1.279	710	127	312
1928	1.446	763	105	262
1929	1.579	839	115	304
1930	2.105	1.009	132	288

L'or est exploité notamment à Bong-Miu (Annam) et recherché en divers points.

Des gisements de *phosphates*, inclus dans des roches calcaires, et individuellement peu étendus, mais nombreux, sont exploités ou en voie d'aménagement au Tonkin, dans le Nord-Annam, au Cambodge et en Cochinchine. La production annuelle de phosphate brut est de 20.000 tonnes environ, utilisées par la riziculture locale.

Des *saphirs* sont extraits par une colonie d'origine birmane, installée à Pailin (Cambodge).

Industrie de transformation. — Des usines de transformation de produits agricoles sont installées soit sur les lieux de production (distilleries fabriquant de l'alcool de riz à Hanoi et Nam-Dinh au Tonkin, à Battambang au

Cambodge, etc..., filatures de soie à Phu-Phong en Annam et à Phnom-Penh au Cambodge), soit dans les ports d'embarquement (rizeries et distilleries de Cholon, rizeries de Haiphong).

En outre, à proximité des gisements de houille, dans le delta du Fieuve Rouge, fonctionnent de grandes usines d'élaboration de produits minéraux : cimenterie et verrerie à Haiphong, fonderie de zinc à Quang-Yên.

Des manufactures diverses ont été enfin établies dans des provinces où abonde la main-d'œuvre ; filature et tissage de soie et de coton à Nam-Dinh, fabrication d'allumettes à Bêh-Thuy, etc...

TRANSPORTS ET COMMERCE

TRANSPORTS

Chemins de fer et tramways. — Les chemins de fer de l'Indochine, à voie d'un mètre et à traction à vapeur comprennent :

a) Un réseau d'Etat, appartenant au Gouvernement général et exploité par celui-ci et comprenant :

— La courte ligne de Saigon à My-Tho (Cochinchine), construite de 1881 à 1885 ;

— Les deux sections en service du « Transindochinois », qui doit relier la frontière du Siam à celle de Chine par une voie d'environ 2.600 kilomètres de longueur traversant le Cambodge, la Cochinchine, l'Annam et le Tonkin, à savoir :

De Saigon à Nha-Trang, section construite de 1901 à 1913 ;

De Tourane à Na-Cham, section dont les parties Dôngdang-Hanoi-Vinh et Dônggha-Tourane, datent de 1902-1908, la petite section terminale Dôngdang-Nacham n'ayant été mise en service qu'en 1921, et l'importante lacune centrale Vinh-Dônggha n'ayant été comblée qu'en 1927 ;

— L'embranchement, de la ligne de Saigon à Nha-Trang destiné à desservir la station d'altitude de Dalat, qui est en service sur la section de Phanrang Tour-Cham à l'Arbre broyé (depuis juillet 1928), mais est encore en construction sur le parcours terminal de l'Arbre broyé à Dalat ;

b) La ligne de Haiphong à Lao-Kay (frontière de Chine) construite de 1899 à 1906 qui est propriété d'Etat mais dont l'exploitation est assurée, avec participation de la Colonie dans les bénéfices, par la Compagnie Française des Chemins de fer de l'Indochine et du Yunnan.

Les chemins de fer du réseau d'Etat ont été construits et équipés par le Service des Travaux publics sur fonds d'emprunts réalisés avec garantie de l'Etat français. Il en est de même de la ligne de Haiphong à Lao-Kay. Cette dernière ligne est prolongée en territoire chinois par la voie ferrée de Lao-Kay à Yunnanfou construite par la Compagnie des Chemins de fer

de l'Indochine et du Yunnan avec l'aide du Gouvernement général et exploitée par la Compagnie.

Les progrès de l'exploitation des chemins de fer indochinois au cours des années récentes sont mis en lumière par les données qui suivent :

Chemins de fer de l'Indochine
(y compris la ligne Lao-Kay-Yunnanfou).

ANNÉES	LONGUEUR	NOMBRE	NOMBRE	REGETTES	DÉPENSES
	moyenne exploitée	de voyageurs Kilomètres	de tonnes Kilomètres	totales	totales
	Kms	Millions		1.000 piastres	
1913	2.024	237	55	4.842	3.625
1923	2.075	307	105	7.528	5.905
1924	2.075	329	119	7.651	6.279
1925	2.075	337	119	8.338	6.519
1926	2.075	369	144	8.306	7.011
1927	2.389	437	129	8.795	8.090
1928	2.395	480	138	9.945	8.474
1929	2.395	483	139	10.072	9.214

Plusieurs lignes de chemins de fer sont actuellement en construction :

— La ligne de Ben-Dong-Xo à Lôc-Ninh prolongeant le tramway de Cholon à Ben-Dong-Xo ;

— La section Phnompenh-Battambang du Transindochinois, au Cambodge ;

— En Annam, la section Tourane-Nhatrang, dont l'achèvement assurera la continuité du rail depuis la frontière chinoise jusqu'à Saigon ;

— Enfin la ligne Tanâp-Thakhek qui, s'embranchant sur le Transindochinois et aboutissant au Mékong, reliera la grande artère fluviale du Laos aux autres pays de l'Union et à la mer.

Quelques lignes de tramways à traction à vapeur ou électrique sont exploitées, en général par des compagnies concessionnaires, dans les villes de Saigon et de Hanoi et dans leurs environs.

Routes. — La construction d'un système de routes d'un grand développement, constitué essentiellement par une grande artère, courant de la frontière septentrionale du Tonkin à la frontière du Siam, sur laquelle s'embranchent diverses voies traversant la chaîne annamitique et de nombreuses routes d'intérêt local, et par des réseaux secondaires de plaines, parmi lesquels celui de Cochinchine est particulièrement important, est l'une des œuvres principales exécutées en Indochine sous l'impulsion et la direction françaises.

On distingue administrativement les routes en coloniales, locales, provinciales ou communales selon que leur entretien incombe aux budgets du Gouvernement général, des cinq pays de l'Union, des provinces ou des communes.

La circulation des automobiles, et notamment des voitures de transport en commun utilisées par les indigènes, s'accroît rapidement.

Routes (coloniales et locales); automobiles.

(Situation au 31 décembre de chaque année).

ANNÉES	LONGUEUR empiétrée	LONGUEUR en terrassement	LONGUEUR totale	VOITURES de tourisme et camions en circulation
				Nombre
Kilomètres				
1923	11.598	9.338	20.936	6.090
1924	12.093	9.386	21.479	8.180
1925	13.173	10.234	23.407	9.120
1926	12.994	9.964	22.958	13.980
1927	13.558	10.535	24.093	15.700
1928	14.220	10.462	24.682	17.000
1929	14.585	9.418	24.003	17.700

Navigation maritime. — L'Indochine est reliée à la France par :

1° Les lignes postales de la Société des Services contractuels de la Compagnie des Messageries Maritimes, société qui bénéficie d'une garantie d'intérêt de l'Etat français et dont l'exploitation est gérée par la dite compagnie :

a) Ligne postale rapide à passagers du Japon, de Marseille à Yokohama, qui touche l'Indochine à Saigon (périodicité : quatorze jours dans chaque sens);

b) Ligne postale à passagers d'Indochine, de Marseille à Haiphong, par Saigon et Tourane (périodicité : vingt-huit jours dans chaque sens).

2° La ligne de paquebots mixtes (marchandises et passagers) de la Compagnie des Chargeurs Réunis : des ports du nord de la France à Haiphong via Saigon et Tourane (périodicité : vingt-huit jours dans chaque sens);

3° Les lignes libres de cargos de la Compagnie des Messageries Maritimes et de la Compagnie des Chargeurs Réunis.

Indépendamment des relations assurées par la ligne postale du Japon, les deux principaux ports de la Colonie, Saigon et Haiphong, sont reliés aux pays voisins d'Extrême-Orient par diverses lignes postales (à passagers) régulières de navigation, qu'exploitent des compagnies locales subventionnées, à savoir :

De Saigon à Singapour, tous les quatorze jours dans chaque sens, en correspondance avec les malles étrangères d'Europe;

De Saigon à Java, tous les vingt-huit jours dans chaque sens;

De Saigon à Bangkok, tous les vingt-et-un jours;

De Haiphong à Hongkong, tous les cinq à six jours en moyenne, en correspondance avec les malles étrangères d'Europe;

Ou quelques sociétés d'armement étrangères : de Haiphong à Hongkong, de Réam (Cambodge) à Bangkok, de Saigon à Java;

Et enfin par des lignes de cargos plus ou moins régulières (ligne française de Saigon aux ports de la Chine du Sud, p. ex.).

Parmi les services maritimes n'intéressant que les seuls ports indochinois, doit être mentionnée la ligne postale subventionnée de la Compagnie des Messageries Maritimes de Saigon à Haiphong, via Qui-Nhon et Tourane, qui assure dans le premier de ces ports la correspondance des paquebots de la ligne postale Marseille-Yokohama, dans les deux sens.

L'Indochine possède deux grands ports maritimes en rivière, Saigon et Haiphong; trois ports en eau profonde, Hon-Gay, Cam-Pha (tous deux réservés à l'embarquement des charbons) et Ban-Goi; un port en rivière avec avant-port en eau profonde, Tourane, et un certain nombre de ports côtiers secondaires fréquentés par la navigation au cabotage : Bèn-Thuy, Qui-Nhon, Nha-Trang, Phan-Rang et Phan-Thiêt en Annam; Ha-Tiên en Cochinchine; Kep et Réam au Cambodge.

ANNÉES	VAPEURS entrés en Indochine		TONNAGE des marchandises entrées et sorties (navigation au long cours)	
	Nombre	Tonnage total	à Saigon	à Haiphong
		1.000 tonneaux	1.000	tonnes
1913	1.128	2.345	1.600	500
1923	1.551	3.429	1.528	620
1924	1.378	3.405	1.513	683
1925	1.317	3.731	1.818	681
1926	1.446	3.784	1.978	819
1927	1.476	4.012	2.053	739
1928	1.472	4.573	2.230	801
1929	1.492	4.529	1.860	877

Navigation fluviale. — Les fleuves, rivières et canaux du Bas-Tonkin et de la Basse-Cochinchine sont parcourus par de nombreux bateaux à itinéraires réguliers, dont la plupart assurent des services postaux subventionnés.

La ligne de navigation fluviale qui a de beaucoup le plus grand développement est celle qui dessert le Mékong depuis Luang-Prabang (Haut-Laos) jusqu'à la latitude de Saigon, qu'elle rejoint par l'un des nombreux canaux de la Cochinchine. Malheureusement, si le port de Phnom-Penh est accessible même aux cargos de mer de tonnage moyen, qui y embarquent du riz, le Haut-Cambodge et le Laos ne peuvent être atteints que par des bateaux de faible tirant d'eau. Les chutes de Khône, à l'entrée du Laos, obligent toute l'année à un transbordement qui se fait par voie ferrée. Des bateaux à appareil moteur puissant peuvent, durant les hautes-eaux d'été, remonter de Khône à Vientiane sans rupture de charge; mais aux basses-eaux, certains rapides infranchissables nécessitent des transbordements. En amont de Vientiane ne circulent régulièrement que des pirogues à moteur.

Postes, Télégraphes et Téléphones. — Les Postes, Télégraphes et Téléphones constituent en Indochine un monopole d'Etat, dont les recettes et les dépenses sont incorporées au budget général. Le déficit d'exploitation est dû à la multiplicité des bureaux à faible rendement créés dans l'intérêt de la population indigène, au prix de certains transports postaux exécutés par automobiles, à la longueur et au coût élevé d'entretien des lignes télégraphiques.

Les opérations postales et télégraphiques, qui se répartissent entre le service intérieur, le service franco-colonial, le service intercolonial et le service international sont de même nature que dans la Métropole.

Postes, Télégraphes et Téléphones.

ANNÉES	NOMBRE de bureaux ouverts	MANDATS intérieurs émis (Montant)	TÉLÉGRAPHE (service intérieur)		TÉLÉPHONE		RECETTES totales des P. T. T. Millions de piastres
			Longueur du réseau	Nombre de mots (télégrammes privés)	Longueur du réseau	Nombre des abonnés	
			1.000 km	Millions	1.000 km	Milliers	
1913	314	9	10,3	10,7	0,5	0,8	0,9
1923	372	36	16,8	15,5	2,5	2,9	1,9
1924	375	39	17,0	16,7	3,2	3,4	2,2
1925	386	42	17,0	17,1	3,7	4,3	2,3
1926	398	38	17,0	15,1	4,4	5,1	2,9
1927	398	39	17,0	16,8	4,4	5,4	3,3
1928	400	39	17,8	15,4	4,5	6,1	3,9
1929	414	41	17,8	16,1	5,1	6,9	4,1

Abstraction faite de quelques lignes terrestres, d'un médiocre trafic, la liaison télégraphique de l'Indochine avec l'extérieur est assurée par le câble sous-marin de la Compagnie anglaise « Eastern Extension Australia et China Telegraph Co » qui relie le Cap Saint-Jacques (Cochinchine) à Hongkong et à Singapour. Le trafic indochinois de ce câble a été fortement réduit par la concurrence de la télégraphie sans fil.

La difficulté d'établissement et d'entretien des lignes télégraphiques terrestres, le développement des côtes, l'éloignement de la Métropole et l'absence de liaisons avec celle-ci par un câble français constituent en Indochine des circonstances favorables au développement de la radiotélégraphie, surtout pour les relations avec la France.

Le Service Radiotélégraphique du Gouvernement général exploite (1930) dix sept stations dont sept destinées au service intérieur, neuf cotières, chargées de la liaison avec les navires traversant les mers qui baignent l'Indochine, et une à grande portée, celle de Hanoi, qui assure, par ondes courtes, des communications régulières avec la France (Pontoise), le Japon, Shanghai, Hongkong, Macao, Yunnanfou.

Trafic télégraphique extérieur.

ANNÉES	NOMBRE DE MOTS ÉCHANGÉS (départ et arrivée)				NOMBRE DE MOTS en transit	
	avec la France		avec les autres pays		câble	T. S. F.
	câble	T. S. F.	câble	T. S. F.		
	Milliers de mots					
1923	768	176	1.623	27	908	—
1924	684	434	1.784	47	737	—
1925	593	442	2.064	101	906	2
1926	678	576	1.864	131	1.004	70
1927	741	611	1.787	120	907	95
1928	512	833	1.695	228	827	111
1929	438	1.003	1.644	327	733	134

Mais la situation radiotélégraphique la plus importante d'Indochine est le Centre radiotélégraphique de Saigon, propriété de l'Etat indochinois, exploitée en régie pour le compte de celui-ci par son constructeur la Compagnie générale de T. S. F. Ce centre, constitué tout d'abord par un poste à ondes longues d'une puissance exceptionnelle, puis muni tout récemment (1929) de postes à ondes courtes dirigées de très grande portée, assure la liaison radiotélégraphique directe de la Colonie avec la France (Pontoise), Madagascar, la Nouvelle Calédonie, Tahiti, les Indes néerlandaises, les Iles Philippines, Hongkong, Changhai, le Japon et les Etats-Unis et, depuis avril 1930, la liaison radiotéléphonique avec la France.

COMMERCE

Commerce extérieur. — Le commerce extérieur de l'Indochine est avant tout un commerce maritime : les relations avec la Métropole ou l'étranger ont lieu par l'intermédiaire d'un petit nombre de ports, qui concentrent presque tout le trafic.

L'activité commerciale le long des frontières terrestres, fort étendues, est généralement très médiocre et, sous réserve d'une exception importante, ne donne naissance à des transactions notables qu'entre le Siam et le Laos français ; l'absence d'un cordon douanier empêche d'ailleurs d'en évaluer

avec précision le volume. Le point d'exception est la station frontière de Lao-Kay, sur la voie ferrée de Haiphong à Yunnanfou, par où passent presque toutes les marchandises qu'échange le Yunnan non seulement avec l'Indochine française, mais, ce qui est beaucoup plus important, avec Hongkong, la Chine du sud et les pays d'outre-mer, et qui représentent la quasi totalité du commerce extérieur de cette province chinoise.

Commerce extérieur spécial de l'Indochine.

ANNÉES	EXPORTATION	IMPORTATION
	Millions de piastres	
1913	123	108
1923	180	180
1924	180	140
1925	210	150
1926	230	170
1927	230	210
1928	230	200
1929	230	230
1930	180	180

La part de la France et de ses colonies, qui est voisine de 50 %, en valeur, dans les importations indochinoises, s'avère beaucoup plus faible en ce qui concerne les exportations (moins d'un quart du total), celles-ci se dirigent pour la plus grande part vers les pays voisins d'Extrême-Orient : Chine, Japon, Indes néerlandaises, Philippines soit directement, soit par l'intermédiaire des entrepôts de Hongkong et Singapour. Cette situation est due à ce que l'Indochine, en dehors des huiles minérales provenant d'Amérique ou des Indes néerlandaises, et de certaines marchandises d'origine chinoise, réclamées traditionnellement par le consommateur indigène, importe principalement des objets fabriqués (tissus, métaux ouvrés, machines, automobiles) que la Métropole peut lui fournir, tandis que la nature même de ses principales productions (riz, poisson salé, houille), lui assure en Extrême-Orient une clientèle que la France ne peut songer à remplacer soit parce qu'elle n'est pas consommatrice de ces produits, soit parce que les charges de fret, rendent pratiquement impossible, pour certaines marchandises pondéreuses, le transport d'Indochine en France. Toutefois, l'activité récente d'entreprises européennes a eu pour résultat de créer en Indochine

une production destinée plus spécialement à la consommation européenne et en particulier à la Métropole (caoutchouc, minerais métalliques).

Le riz fournit à lui seul près des deux tiers (en valeur) des exportations de l'Indochine. Les principaux produits exportés sont ensuite le caoutchouc, la houille, le maïs, le poivre et les poissons séchés.

Exportations d'Indochine.

ANNÉES	RIZ et dérivés	CAOUT- CHOUC	HOUILLE	MAIS	POIVRE	POISSONS séchés
Milliers de tonnes						
1913	1.286	0,2	331	133	4,2	30
1923	1.339	5,7	689	39	3,9	30
1924	1.230	6,8	723	40	5,0	40
1925	1.520	8,0	701	57	3,8	33
1926	1.597	8,8	889	64	2,8	33
1927	1.666	9,6	1.009	58	4,2	31
1928	1.798	9,8	1.068	128	3,2	31
1929	1.472	10,3	1.350	141	3,8	33

L'Indochine importe principalement des tissus de coton et de soie, des ouvrages en métaux, machines et mécaniques, des huiles minérales, des ouvrages en caoutchouc.

Importations en Indochine.

ANNÉES	HUILES minérales	ACIER en barres	FILS de coton écrus	TISSUS de coton	AUTOMO- BILES	BICY- CLETTES	PNEUMA- TIQUES
Milliers de tonnes							
1913	47	7,1	1,5	9,5	0,1	0,1	—
1923	53	18,1	2,5	7,5	2,0	0,4	0,4
1924	54	13,1	3,0	6,5	2,5	0,4	0,5
1925	57	15,9	3,2	7,9	3,5	0,6	0,5
1926	74	17,0	4,1	12,4	4,2	1,2	0,5
1927	71	28,7	3,2	10,4	3,9	0,8	0,9
1928	89	11,9	3,3	7,4	3,9	0,8	1,0
1929	93	24,6	2,4	8,4	4,8	0,8	1,2

Commerce intérieur. — Les échanges effectués entre les diverses parties de l'Union indochinoise et portant sur les denrées produites et consommées localement, de beaucoup les plus importantes, sont difficiles à saisir.

En raison de la lacune qui divise en deux tronçons, pour quelques années encore, le réseau des chemins de fer indochinois, la quasi totalité du commerce du Tonkin et du Nord-Annam (jusqu'à Tourane) avec le Sud-Annam, la Cochinchine et le Cambodge, des provinces de l'Annam non desservies par le rail avec le reste de l'Union indochinoise se fait par l'entremise du cabotage.

Comme on l'a vu plus haut, dans les diverses régions de l'Indochine, la circulation sur route et la navigation fluviale sont assez actives.

FINANCES

MONNAIE

Jusqu'en 1930, l'unité monétaire de l'Indochine était la piastre française de commerce, pièce d'argent du poids de vingt-sept grammes au titre de 0,900, qui contenait donc 24 gr. 3 d'argent fin.

En vertu du décret du 21 janvier 1875, la Banque de l'Indochine avait le monopole de l'émission, en Indochine, de billets ayant cours légal et pouvoir libératoire, à charge par elle de les rembourser à vue en espèces métalliques d'argent.

Monnaie saine en régime intérieur, l'ancienne piastre dont la frappe et l'exportation sous forme métallique étaient interdites, sauf autorisation du Gouvernement, avait, vis-à-vis de l'étranger, le caractère d'une monnaie de papier. Aux fluctuations du change engendrées par celles du marché de l'argent métallique, venaient s'ajouter celles qui étaient dues à la position de place.

Conscient des défauts de ce système et suivant l'exemple du Gouvernement des Indes Britanniques, le Gouverneur général Maurice LONG avait, dès 1920, conformément aux conclusions d'une commission monétaire réunie par son ordre à Saigon, proposé l'établissement l'immédiat en Indochine d'un régime monétaire basé sur l'étalon d'or.

Ces suggestions furent écartées par le Gouvernement français qui, notamment, estima impossible d'instaurer dans une colonie française l'étalon d'or avant que la métropole y fût revenue.

La loi monétaire française du 23 juin 1928 stabilisant le nouveau franc par rapport à l'or fit tomber cette objection. De plus, la faiblesse de plus en plus accentuée à partir du début de 1929, du marché de l'argent métal, rendit urgente la réforme de la monnaie indochinoise. La convention relative aux opérations préparant la réforme monétaire fut signée le 16 novembre 1929, en même temps d'ailleurs que l'accord touchant le renouvellement du privilège de la Banque de l'Indochine qui, après avoir été le 11 décembre

1929, approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires de la Banque, n'a reçu qu'en mars 1931 la sanction du Parlement.

La convention du 16 novembre 1929, indépendamment des clauses techniques qui réglaient la prise en charge par le Gouvernement général et la réévaluation, pour le compte de ce dernier, de l'encaisse métallique et des avoirs extérieurs de la Banque de l'Indochine, prévoyait essentiellement l'instauration, dès qu'auraient été réalisées certaines conditions de sécurité monétaire, d'un régime transitoire, caractérisé par la stabilité de fait du change en devises-or de la piastre indochinoise et destiné à en préparer la stabilisation définitive et légale : la Banque s'engageait à acheter ou à vendre des francs au comptant ou à vue, en Indochine, pour les besoins normaux du marché, à des cours ne s'écartant pas de plus de 1 % en plus ou en moins, du taux de base qui lui serait notifié par le Gouvernement français, au moment où la stabilisation de fait serait décidée par celui-ci. Cette décision fut prise dans les premiers jours de janvier 1930 et le cours de base de dix francs fut notifié à la Banque de l'Indochine.

Le stock d'or et de devises-or dont disposaient le Gouvernement général et la Banque de l'Indochine, déjà suffisant en janvier 1930 pour assurer la couverture de la circulation fiduciaire indochinoise, fut accru dans les mois suivants. Le 31 mai 1930, les conditions d'une stabilisation définitive et légale étant apparues remplies, le Président de la République signa un décret fixant la définition légale de la piastre à 655 milligrammes d'or au titre de 0.900, soit l'équivalent de dix francs selon la loi du 23 juin 1928.

La Banque de l'Indochine est tenue d'assurer aux porteurs et à vue la convertibilité en or de ses billets. La Banque a la faculté de n'effectuer ces échanges que pour des quantités minima de 50.000 piastres.

La proportion de l'encaisse, composée de lingots ou de devises-or, aux engagements à vue de l'Institut d'émission (montant cumulé des billets en circulation et des comptes courants créditeurs) ne peut descendre au-dessous de la limite d'un tiers.

Les piastres métalliques existantes, dont un arrêté du Gouverneur général du 3 mai 1930 avait interdit l'importation en Indochine, continuaient provisoirement à avoir cours légal.

Un décret du 12 août 1930 a déterminé les caractéristiques d'une nouvelle monnaie métallique d'argent du poids de vingt grammes au titre de 0,900. Des arrêtés du Gouverneur général doivent fixer les conditions dans lesquelles les piastres anciennes seront retirées de la circulation et, le cas échéant, les modalités de frappe de nouvelles monnaies divisionnaires.

Variations du cours de la piastre depuis la guerre.

ANNÉES	COURS MOYEN		ANNÉES	COURS MOYEN	
	en francs	en francs-or 1913		en francs	en francs-or 1913
1913	2,50	2,50	1922	6,70	2,82
1914	2,39	2,41	1923	8,46	2,69
1915	2,46	2,29	1924	10,08	2,71
1916	2,95	2,59	1925	11,95	2,93
1917	3,60	3,25	1926	17,01	2,82
1918	4,25	3,92	1927	12,80	2,60
1919	6,56	4,58	1928	12,77	2,59
1920	11,57	4,19	1929	11,46	2,32
1921	6,87	2,64	1930	10,00	2,03

BANQUES

Banque d'émission. — La Banque de l'Indochine a, comme il a été indiqué plus haut, le monopole de l'émission en Indochine de billets ayant cours légal et pouvoir libératoire.

Son privilège, avant que le Parlement ait approuvé la nouvelle convention de novembre 1929, était prorogé périodiquement chaque fois pour six mois.

Le siège social de la Banque est à Paris. Ses principales agences en Indochine sont établies à Saigon, Haiphong, Hanoi, Phnom-Penh et Tourane. Elle possède en outre des succursales dans d'autres colonies françaises (Nouméa, Papeete, Pondichéry, Djibouti) et des agences à Singapour, Bangkok, Hongkong, Canton, Shanghai, Pékin, Tiên-Tsin, Hankéou et Mongtseu.

Le capital de la Banque, de huit millions de francs à l'origine, a été porté à quarante-huit millions en 1910 et soixante-douze millions en 1920.

Il va être élevé à cent vingt millions, au cours du premier semestre 1931, conformément aux dispositions de la loi renouvelant le privilège.

En dehors de l'émission, la Banque de l'Indochine fait toutes les opérations de banque.

Banque de l'Indochine.
(bilan de la succursale de Saigon).

<i>1° Avant la stabilisation de la piastre.</i>			
FIN DU MOIS	ENCAISSE (argent)	BILLETS en circu- lation	COMPTES courants créditeurs (Saigon)
Millions de piastres			
1913 — décembre	17,1	32,2	5,6
1923 —	28,3	88,7	7,0
1924 —	28,3	93,5	9,1
1925 —	31,0	109,4	12,6
1926 —	37,3	123,7	18,3
1927 —	38,9	129,9	16,9
1928 —	48,1	141,9	18,3
1929 —	45,0	145,7	17,1
1930 —	—	146,2	14,0
<i>2° Après la stabilisation de la piastre.</i>			
FIN DU MOIS	ENCAISSE (devises-or)	BILLETS en circu- lation	COMPTES courants créditeurs (Indochine entière)
Millions de piastres			
1930 — juin	68,1	159,9	32,8
juillet	67,6	148,7	34,9
août	66,5	140,8	38,9
septembre	65,8	136,9	37,9
octobre	64,8	133,5	36,9
novembre	54,9	129,2	33,2
décembre	47,0	121,5	29,9

Autres banques. — Les principales banques opérant en Indochine, autres que l'Institut d'émission sont :

La Banque Franco-Chinoise pour le commerce et l'industrie au capital de cinquante millions de francs ;

La Société Financière française et coloniale au capital de quatre-vingt-seize millions de francs ;

La Banque de Saïgon au capital de cinquante millions de francs ;

Ainsi que des succursales de banques étrangères (Chartered Bank, Hongkong and Shanghai Banking Corporation, etc...).

VALEURS MOBILIÈRES

Il n'existe pas encore de bourse de valeurs en Indochine. A défaut de cotations locales, il est intéressant de suivre la tendance générale des cours des valeurs indochinoises à revenu variable à la bourse de Paris. Depuis la guerre, en effet, le nombre des séries de titres indochinois cotés à Paris est devenu assez important pour permettre des constatations d'ensemble, rendues d'autant plus intéressantes que les fluctuations des titres de sociétés exploitant en Indochine ont été souvent très différentes de celles de l'ensemble des valeurs françaises.

Indices des cours, à la bourse de Paris, des actions de sociétés indochinoises et de l'ensemble des valeurs françaises à revenu variable.

(base 100 en décembre 1927)

ANNÉES	ENSEMBLE des valeurs françaises à revenu variable	ACTIONS INDOCHINOISES						
		Indice général	Entreprises agricoles	Charbon- nages	Mines métalliques	Services publics	Banques	Divers
1925	63	67	67	65	»	67	68	91
1926	74	99	126	97	»	83	97	112
1927	91	94	99	92	91	85	92	102
1928	131	110	73	118	131	122	133	107
1929	161	106	59	99	117	140	130	101
1930	139	66	32	57	44	101	85	69

Il est assez malaisé de connaître, d'une manière complète, le montant des capitaux investis dans les entreprises indochinoises. Cependant toutes les émissions publiques en France et en Indochine doivent faire, préalable-

ment à toute mesure de publicité, l'objet d'une insertion soit en France au *Bulletin des Annonces légales et obligatoires*, soit en Indochine au *Journal Officiel*. Un dépouillement de ces deux publications permet d'avoir une idée satisfaisante sinon du montant absolu des capitaux investis dans les sociétés exploitant en Indochine du moins des variations de l'activité de ces investissements.

Emissions publiques des sociétés ayant en Indochine leur siège d'exploitation principal.

(Montant effectivement souscrit).

ANNÉES	CULTURES	MINES	INDUSTRIE de trans- formation	TRANS- PORTS	COMMERCE	SOCIÉTÉS immobi- lières et banques	ENSEMBLE
Millions de francs							
1924	19,8	15,4	50,1	3,8	27,8	37,5	154,4
1925	85,0	23,6	24,7	11,6	20,8	2,8	168,5
1926	206,4	84,1	70,7	2,8	44,1	67,8	475,9
1927	404,2	63,5	47,7	16,0	46,9	137,1	715,4
1928	72,4	122,0	39,6	19,2	49,6	66,7	369,5
1929	99,8	118,8	58,7	42,0	36,1	250,8	606,2
1930 ...	99,6	78,0	101,3	19,8	33,6	46,4	378,7

FINANCES PUBLIQUES

Budget général. — Le Budget général groupe les dépenses d'intérêt commun à toute l'Indochine française : arrrages et amortissement de la dette publique, contributions à verser à la Métropole (dépenses militaires et diverses), travaux publics d'intérêt général qui ne sont pas entrepris sur fonds d'emprunt, et dépenses des services publics suivants :

Gouvernement général et services généraux d'inspection et de contrôle qui en dépendent directement ;

Inspection mobile des colonies ;

Parquet général et Cours d'appel ;

Administration des Douanes et Régies et des autres contributions indirectes ;

Administration des Postes et Télégraphes ;

Etablissements divers d'enseignement public.

Le Budget général est alimenté par le produit des droits de toute nature perçus à l'entrée et à la sortie dans toute l'Indochine française, sur les marchandises et les navires, à l'exception des droits consentis au profit des chambres de commerce ou des municipalités ; le produit des régies et des autres contributions indirectes ; les recettes diverses des services dont le fonctionnement est à sa charge.

Constituent des Budgets annexes du Budget général :

Le Budget du territoire de Kouang-Tchéou-Wan ;

Le Budget de l'exploitation des Chemins de fer ;

Les Budgets des Fonds d'emprunt.

Le Budget général est arrêté par le Gouverneur général en Conseil de Gouvernement, après consultation du grand Conseil des Intérêts économiques et financiers. Il est ensuite approuvé par décret. Les actes modifiant le Budget général en cours d'exécution et les comptes administratifs sont arrêtés et rendus exécutoires dans les mêmes formes.

Les taxes et contributions indirectes, autres que les droits de douane, sont établies par le Gouverneur général en Conseil de Gouvernement, après avoir été votées par le grand Conseil des Intérêts économiques et financiers qui possède sur ce point des attributions délibératives, sous la réserve des recours au Comité de conciliation.

Les droits de douane à l'importation et les prohibitions d'entrée en vigueur en France sont applicables à l'Indochine. Cependant, des dérogations au tarif métropolitain peuvent être établies sur la proposition du Gouverneur général. Il est statué sur ces demandes de tarification spéciale par décrets, rendus sur la proposition du Ministre des Colonies, après avis conforme des Ministres du Commerce, de l'Agriculture et des Finances et soumis à la ratification du Parlement.

Budget général de l'Indochine.

ANNÉES	DÉPENSES EFFECTUÉES				RECETTES				
	Au total	Dette	Dépenses pour travaux neufs	Subventions aux budgets locaux et annexes	Recettes totales	Recettes des Douanes	Recettes de contributions indirectes	Recettes nettes des régies	Recettes de l'enregistrement
	Millions de piastres								
1913	34	7	2	2	41	9	6	15	2
1923	78	3	12	8	67	11	16	15	3
1924	75	3	14	8	66	10	16	16	4
1925	71	2	12	10	64	9	18	14	4
1926	76	2	7	15	72	15	16	15	5
1927	82	3	13	12	88	24	17	15	7
1928	89	4	15	14	89	26	18	15	7
1929	95	4	16	14	94	28	18	15	9

Budgets locaux. — Les divers pays composant le Gouvernement général de l'Indochine possèdent leur autonomie financière. Les budgets locaux pourvoient à toutes les dépenses autres que celles inscrites au Budget général ou aux budgets des municipalités ou des chambres de commerce (ou aux budgets provinciaux) en Annam. Les budgets locaux sont surtout alimentés par les impôts directs : personnel, foncier, patentes, ils bénéficient également du produit de quelques taxes assimilées aux contributions directes et des revenus de leur domaine. Enfin les subventions du Budget général contribuent pour une large part à leur équilibre.

Au Tonkin, en Annam et au Cambodge, le projet de budget, après avoir été discuté devant les conseils locaux à attributions consultatives, est établi par le Chef d'Administration locale en Conseil de Protectorat. En Cochinchine, le budget est voté par le Conseil colonial et arrêté par le Gouverneur en conseil privé. Au Laos, le budget est établi par le Résident supérieur seul.

Les impôts, en Cochinchine, sont votés par le Conseil colonial. Au Tonkin, en Annam et au Cambodge, ils sont établis par le Résident supérieur en Conseil de Protectorat, après consultation des conseils locaux. Au Laos, ils sont établis par le Résident supérieur seul. Toutes les délibérations, arrêtés ou ordonnances créant des impôts locaux doivent être approuvés par le Gouverneur général en Conseil de Gouvernement.

Budgets locaux en 1929.

DÉSIGNATION	ANNAM	CAMBODGE	COCHINCHINE	LAOS	TONKIN
	Millions de piastres				
Dépenses effectuées	10,5	12,8	20,7	4,0	18,5
Recettes effectuées (non compris les subven- tions).	7,0	10,9	15,7	1,6	13,7
Subventions du Budget général.	3,6	0,7	3,8	2,3	3,2

Budgets provinciaux. — Ces budgets ont été supprimés en 1912 en Annam, au Cambodge et au Tonkin, ils doivent être rétablis dans ces pays en 1931. Ils n'ont pas cessé d'exister en Cochinchine. Leurs recettes proviennent de centimes additionnels, de prestations, de produits affermés, de subventions du budget local.

TABLEAU N° 1

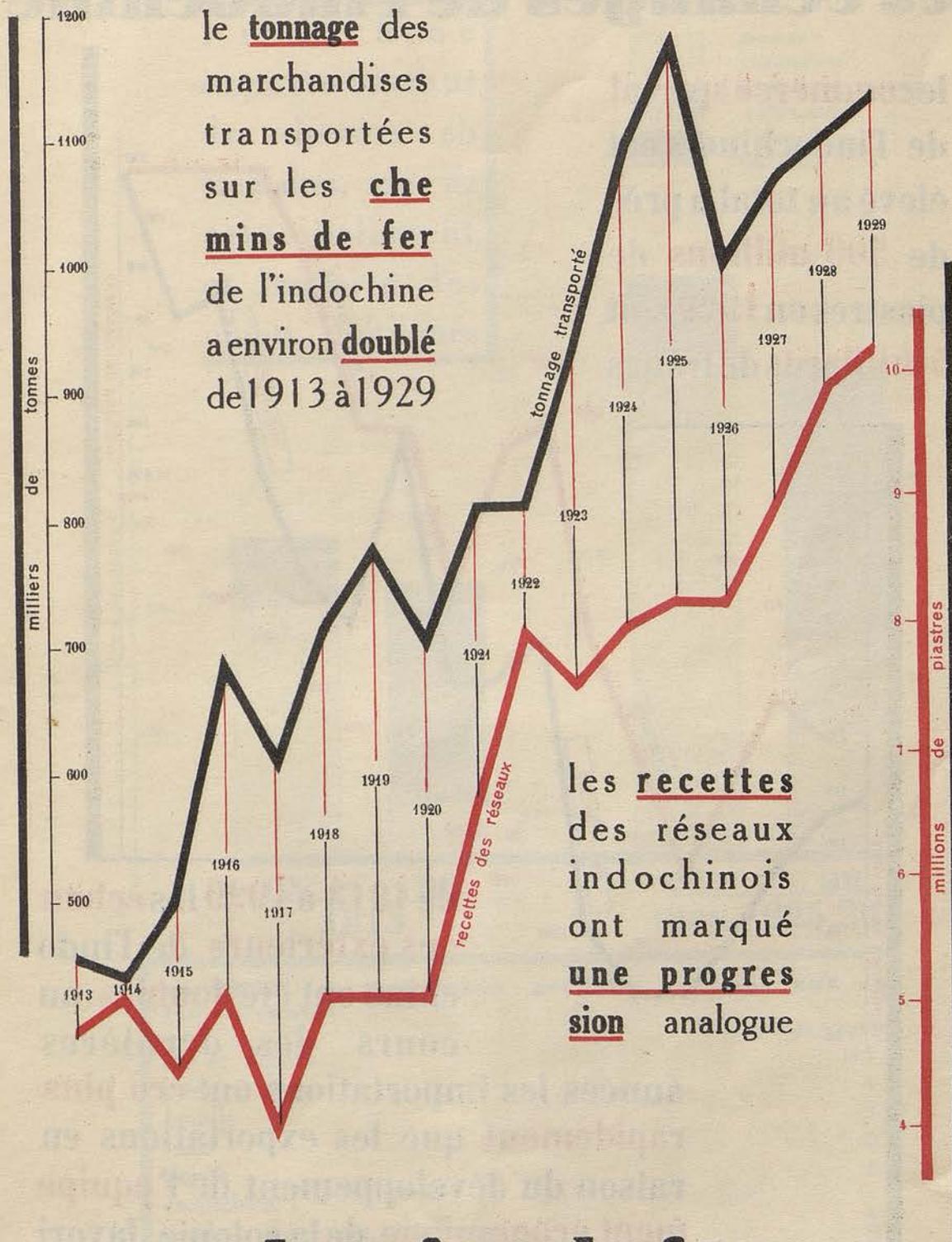
Année	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960
1	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
3	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
4	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
5	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
6	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
7	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
8	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
9	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
10	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Les données relatives à l'évolution de la production industrielle de la région de la Côte d'Azur, de 1950 à 1960, sont présentées dans le tableau ci-dessus. On constate que la production a augmenté de manière constante au cours de cette période, passant de 100 unités en 1950 à 100 unités en 1960.

Il est intéressant de noter que cette croissance s'est poursuivie tout au long de la décennie, sans interruption notable. Cela témoigne de la vitalité économique de la région et de la capacité de son secteur industriel à résister aux aléas de la conjoncture internationale.

En outre, l'absence de fluctuations majeures suggère une certaine stabilité structurelle de l'industrie régionale. Les secteurs clés, tels que le tourisme et les services, ont probablement contribué à cette résilience économique.

En conclusion, l'analyse de ces données permet de constater que la région de la Côte d'Azur a connu une croissance industrielle soutenue et régulière entre 1950 et 1960. Cette performance est le résultat d'une conjonction favorable de facteurs économiques et géographiques.



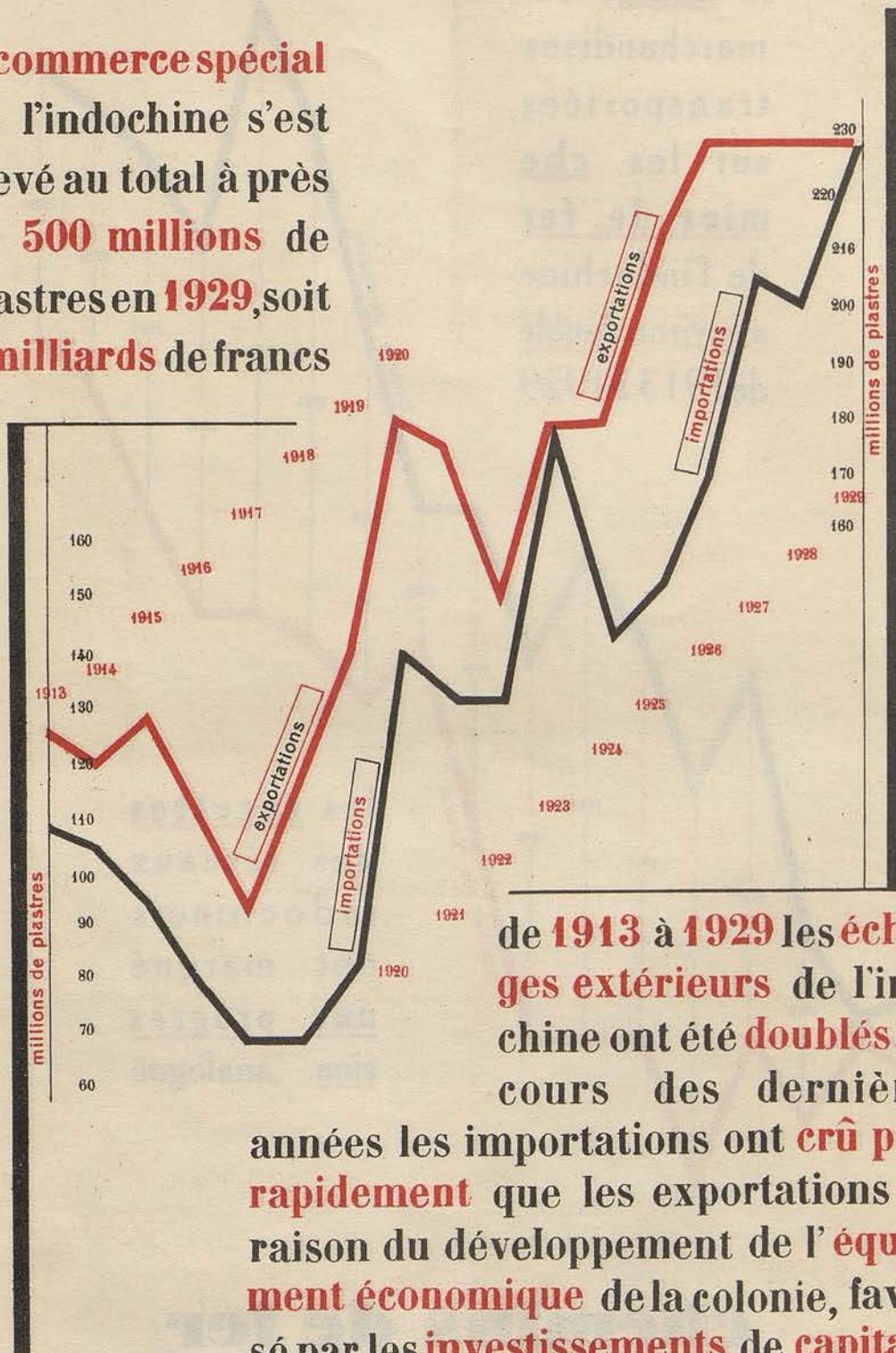
le tonnage des marchandises transportées sur les chemins de fer de l'Indochine a environ doublé de 1913 à 1929

les recettes des réseaux indochinois ont marqué une progression analogue

chemins de fer

les échanges de l'Indochine

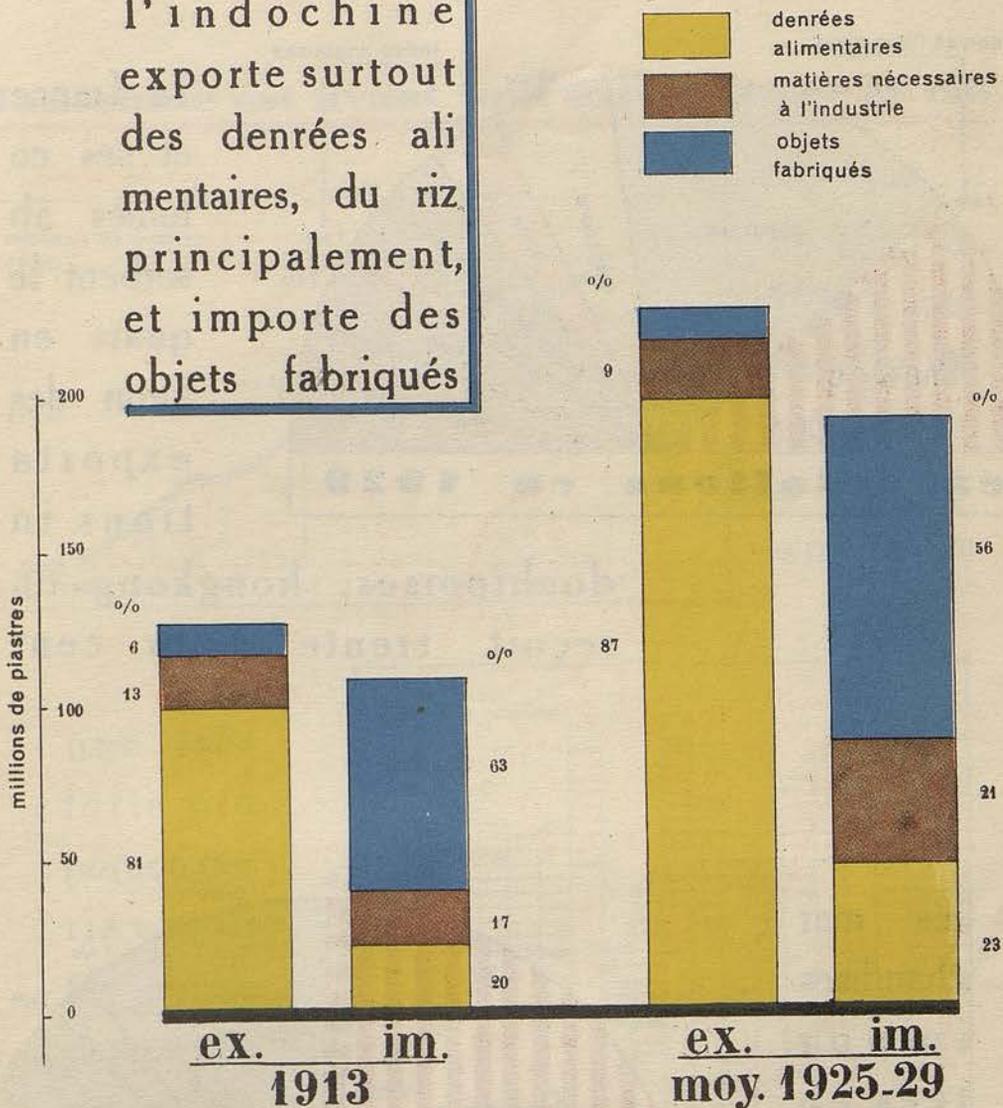
le **commerce spécial** de l'Indochine s'est élevé au total à près de **500 millions** de piastres en **1929**, soit **5 milliards** de francs



de **1913** à **1929** les échanges extérieurs de l'Indochine ont été **doublés**. au cours des dernières

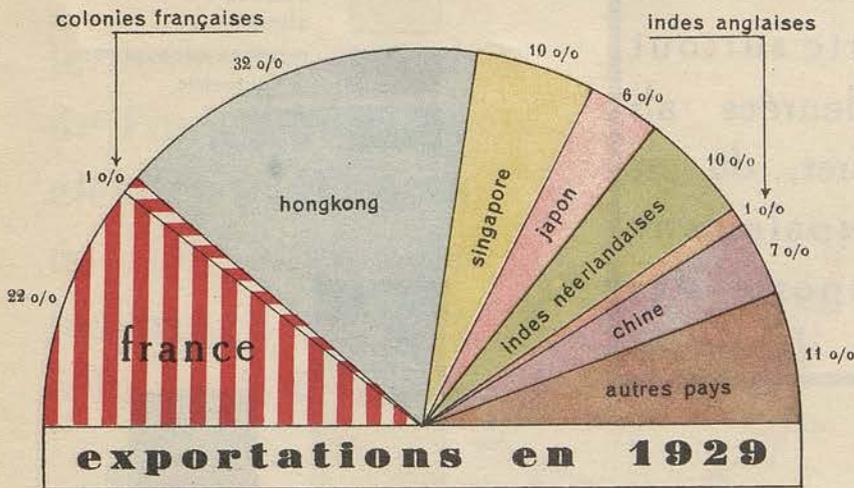
années les importations ont **crû plus rapidement** que les exportations en raison du développement de l'**équipement économique** de la colonie, favorisé par les **investissements de capitaux**

L'Indochine
exporte surtout
des denrées ali-
mentaires, du riz
principalement,
et importe des
objets fabriqués



en 1929 les principaux produits exportés ont été les suivants :

	(millions de piastres)
riz et dérivés	149
poissons secs	4
houille	9
maïs	9
poivre	6
caoutchouc	10
produits des mines métalliques	3
autres marchandises	38
ensemble	238

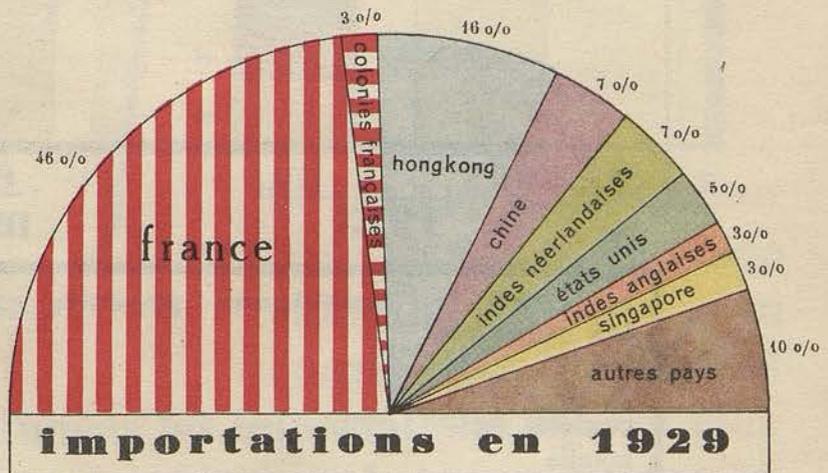


la france et ses colonies absorbent le quart environ des exportations in

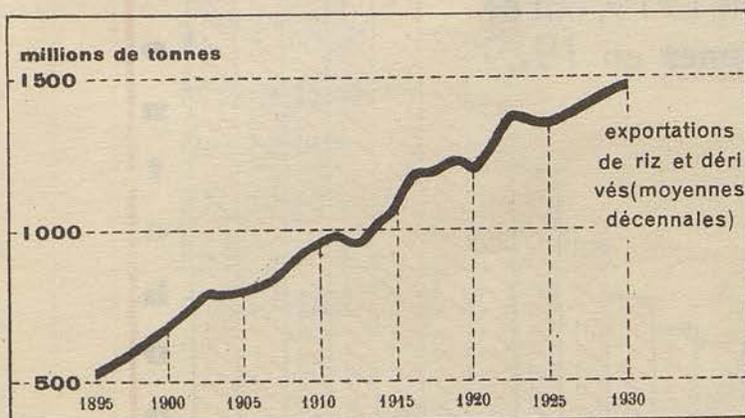
dochinoises; hongkong en reçoit trente pour cent

les marchandises importées en indochine proviennent pour près

de la moitié de france et des colonies françaises

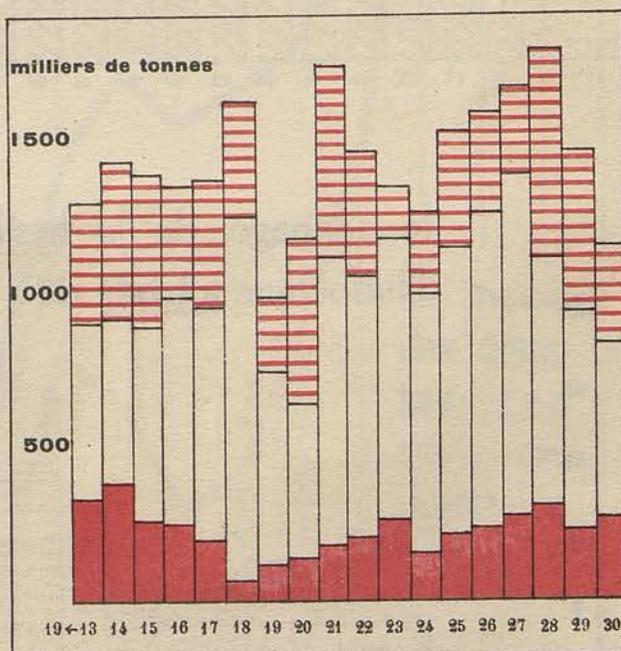


L'Indochine est avant tout exportatrice de riz



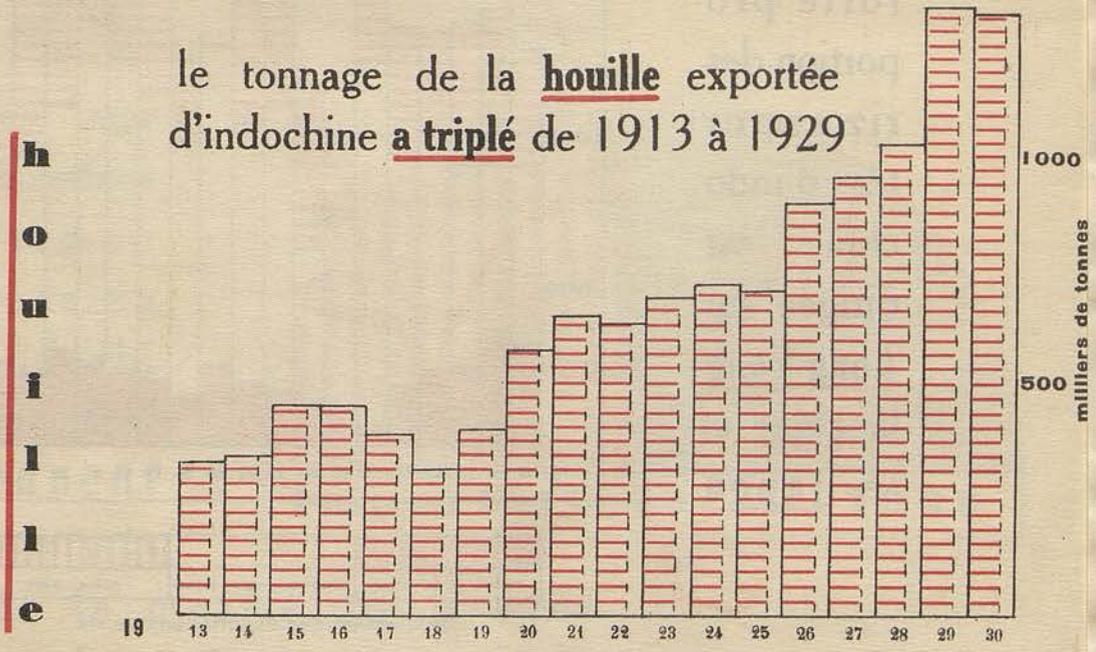
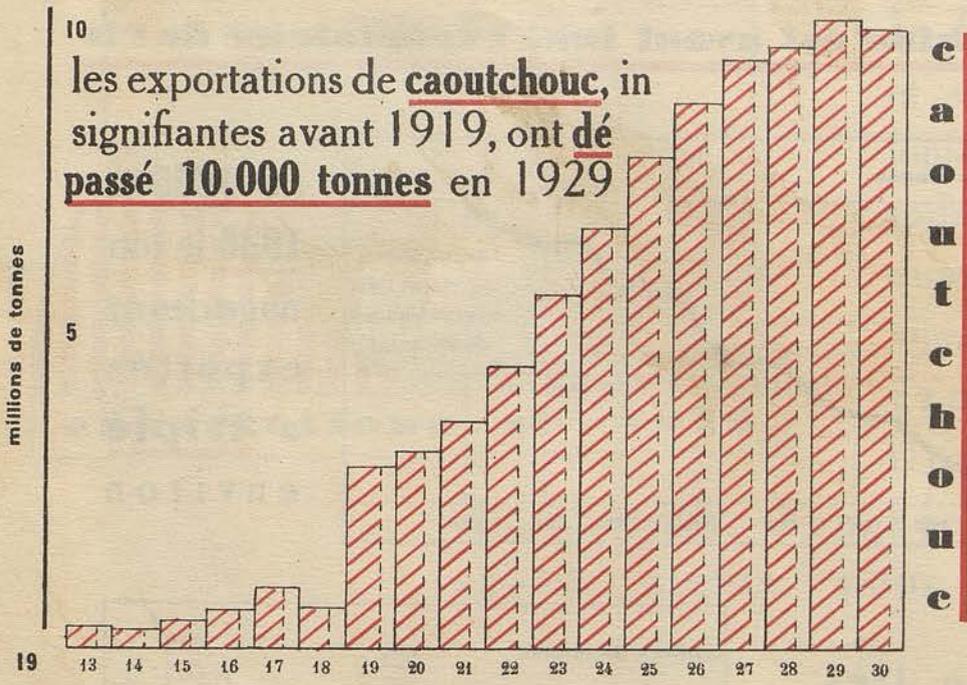
de 1895 à 1930 le tonnage des riz exportés a triplé environ

une très forte proportion des riz exportés d'Indochine est dirigée sur hong kong la chine et le japon

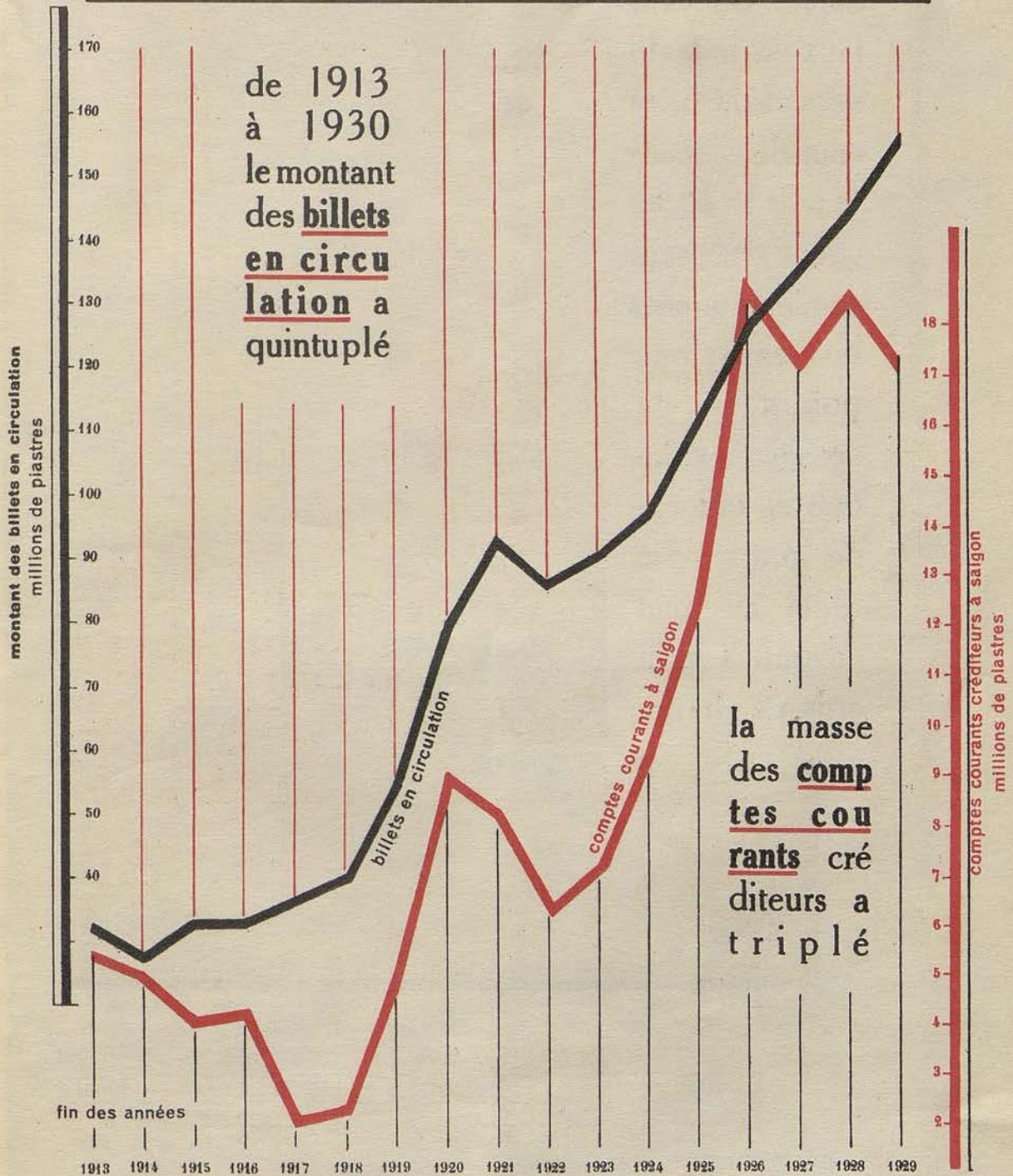


france et colonies	hongkong chine japon	autres pays.

destination des exportations de riz

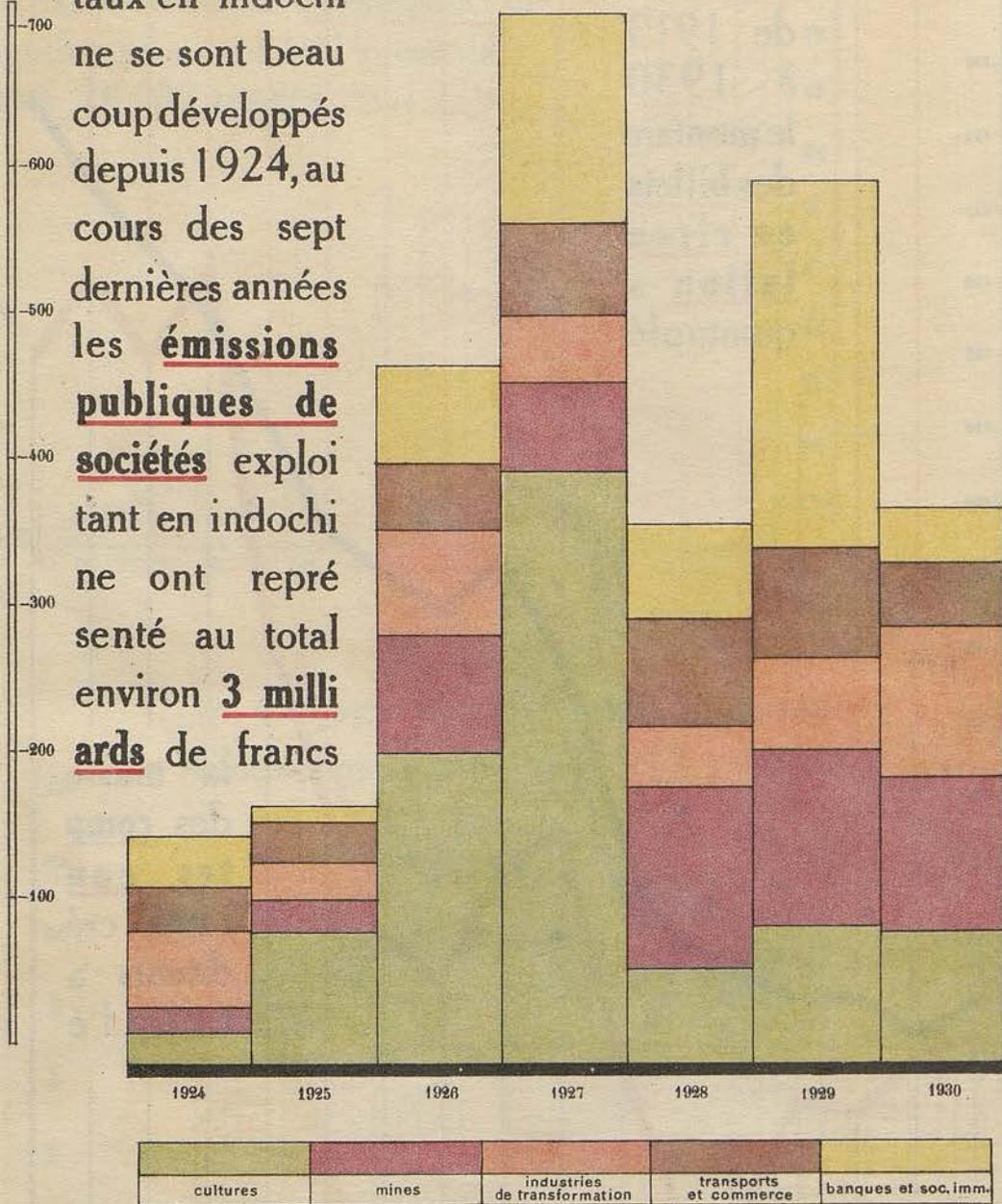


banque de l'Indochine



millions de francs

les investissements de capitaux en indochine se sont beaucoup développés depuis 1924, au cours des sept dernières années les émissions publiques de sociétés exploitant en indochine ont représenté au total environ 3 milliards de francs

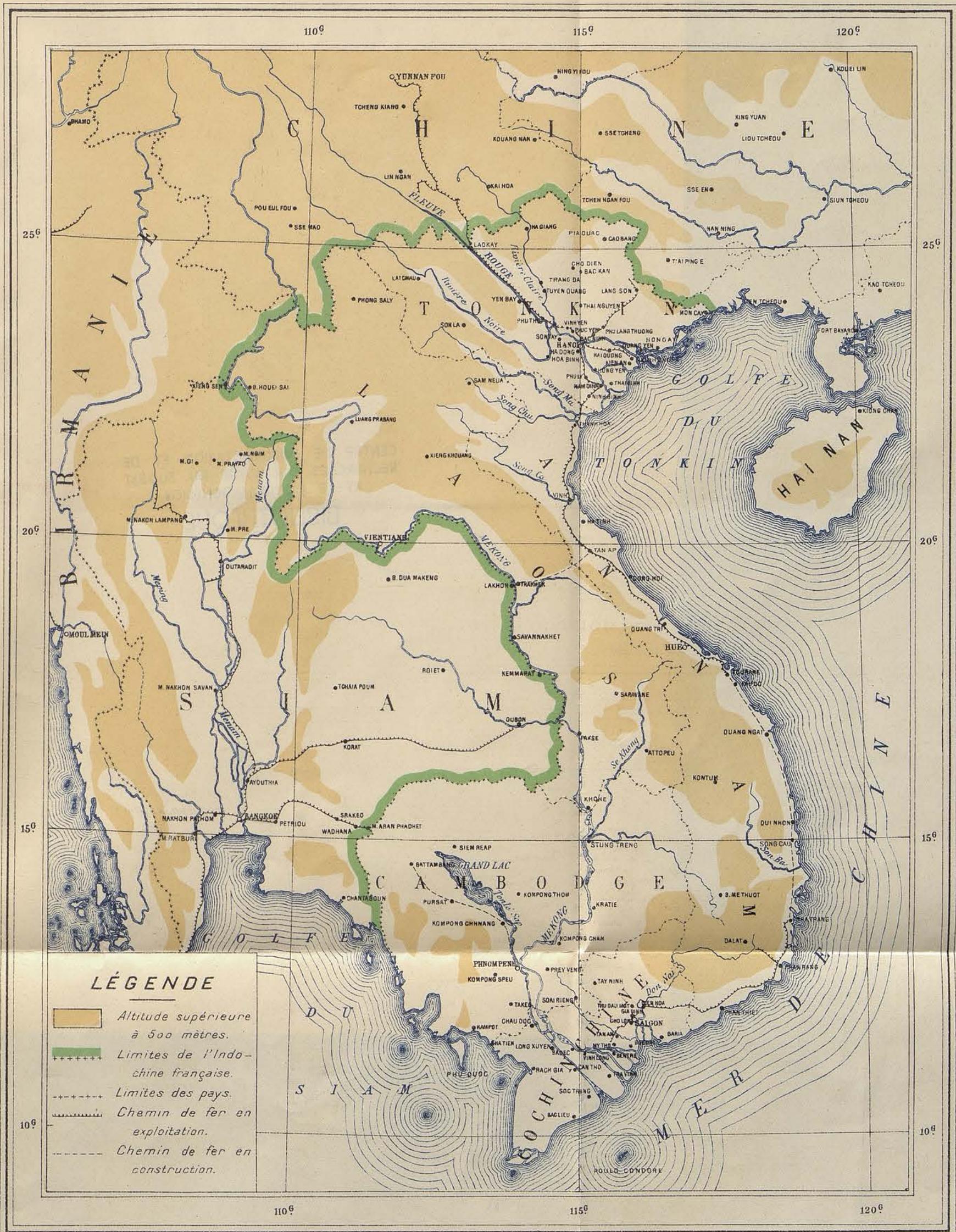


CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST ET LE MONDE INDONESIEN

BIBLIOTHÈQUE

statistique générale de l'indochine, hanoi.

INDOCHINE



CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE
RECHERCHES SUR L'ASIE DU SUD-EST
ET LE MONDE INDONESIEN

BIBLIOTHÈQUE

